

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

POUR METTRE FIN A LA CONTREBANDE.

Rapport adopté par le conseil de la Chambre de Commerce, à sa séance du jeudi, 28 mai 1914, sous la présidence de M. Adélaré Fortier, président.

Votre comité, dans l'intérêt du commerce canadien, prend la liberté d'attirer l'attention du conseil de la Chambre sur la contrebande qui se pratique sur la frontière du Canada et de l'Etat de New-York, dans le voisinage de Lacolle, Clarenceville, Henryville, Noyan, Saint Sébastien, Saint Armand, Sutton, Rock Island, Hemmingford, des articles comme les cotonnades, la confection, la ferronnerie, l'épicerie, le tabac, les spiritueux, la chaussure, et tout ce qui peut être transporté facilement, et votre comité demande l'adoption de la résolution suivante:-

CONSIDERANT que les intérêts des marchands de ces localités et de ceux de Montréal particulièrement sont gravement compromis par suite de la concurrence ruineuse que leur font les personnes qui pratiquent la contrebande;

CONSIDERANT que cette contrebande fait perdre chaque année, des revenus considérables au pays;

CONSIDERANT que de son côté le gouvernement américain a doublé son personnel de douaniers pour empêcher la contrebande aux Etats-Unis;

IL EST RESOLU:- Que le conseil de cette Chambre prie respectueusement l'honorable Ministre des Douanes de vouloir prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cette contrebande si désastreuse pour les manufacturiers et les commerçants canadiens.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire,

W. B. B. B. B.



Communication de
la Chambre de
Commerce au
sujet de la contenance

Presented to Council 8th June 1914
Présenté au Conseil 8th June 1914
Referred to motion
Renvoyé à motion



Montreal Tramways Company

OFFICE OF THE GENERAL MANAGER.

Montreal, June 4th.1914.

46

IN REPLY, KINDLY REFER TO FILE _____

J. Crepeau Esq


Assistant City Clerk.
City Hall

MONTREAL.

Dear Sir,-

I wish to acknowledge receipt of your letter of the 29th. ultimo, enclosing copy of resolution of the Council requesting that a car stop be established at the corner of St. Hubert and DeFleurimont Streets. This matter will receive attention.

Yours very truly,



General Manager.

Montreal Tramways
Corp. 1^o Car Stop
Cor. de Fleurimont
at St. Hubert etc

Presented to Council *8th June 1914*
Présenté au Conseil

Referred to
Renvoyé à

Filed



Département en Loi. Montréal, 5 juin 1914

A SON HONNEUR LE MAIRE ET AUX

MEMBRES DU CONSEIL .

Messieurs:-

Le 1er juin courant votre Conseil a passé la résolution suivante:-

"RESOLU:- Que l'Avocat de la Cité soit prié d'informer le Conseil si en vertu de l'article 47 de la loi 3 Georges V, chapitre 54, les fonctions d'un échevin qui est nommé pour représenter la Ville dans les Commissions scolaires catholiques et protestantes ainsi que dans le bureau d'administration de l'école Technique, cessent lorsque son terme d'office comme échevin est expiré."

L'article 47 de la loi 3 Geo.V, ch.54, se lit comme suit:-

"Dans tous les cas où un échevin de la cité est nommé par cette dernière pour la représenter dans une corporation publique ou privée, ses fonctions comme tel représentant ne s'étendront pas au delà de son terme d'office comme échevin."

Les Commissaires d'Ecoles des bureaux Catholiques Romains et Protestants au lieu d'être élus par le peuple sont nommés.

Trois de ces Commissaires dans chaque bureau sont nommés par la Cité de Montréal. Les autres sont nommés par le Lieutenant Gouverneur en Conseil, par l'Archévêque du Diocèse de Montréal pour les Catholiques, etc.

Les Commissaires ainsi nommés ne représentent pas ceux qui les nomment et par conséquent l'article 47 de la loi 3 Geo.V, ch.54, ne s'applique pas.

La règle est différente pour la Corporation de l'Ecole Technique de Montréal.

En vertu de la loi qui régit cette Corporation, les membres du bureau se composent de délégués dont l'un nommé par le Montreal Board of Trade, un autre par la Chambre de Commerce du District de Montréal, deux par le Conseil de la Cité de Montréal, etc. La loi ajoute que ces délégués sont nommés pour trois ans par

leurs mandants respectifs. Les délégués ou les mandataires nommés par la Cité de Montréal représentent dans le bureau d'administration de l'Ecole Technique, la Cité.

Dans ce cas l'article 47 de la loi 3 Geo.V, ch.54, s'applique.

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs,

Vos dévoués serviteurs,



Avocat en Chef de la Cité.
(pour les Avocats de la Cité.)

CL/TF

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil Municipal de Montréal tenue LUNDI le 1er juin 1914

o-o-o-o-o-o-o-o

Sur la proposition de l'échevin Ward,

Appuyée par l'échevin L.A.Lapointe, il est

RESOLU:- Que l'Avocat de la Cité soit prié d'informer le Conseil si en vertu de l'article 47 de la loi 3 Georges V, chapitre 54, les fonctions d'un échevin qui est nommé pour représenter la Ville dans les Commissions scolaires catholiques et Protestantes ainsi que dans le bureau d'administration de l'école Technique, cessent lorsque son terme d'office comme échevin est expiré.

CERTIFIÉ,



Greffier-Adjoint de la Cité.

/A.R.

Avocats



EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil Municipal de Montréal tenue LUNDI le 1er juin 1914

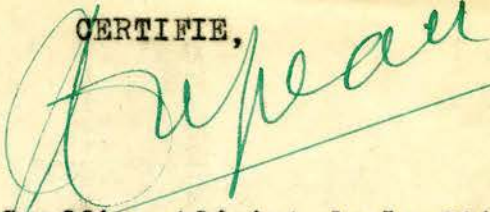
o-o-o-o-o-o-o-o

Sur la proposition de l'échevin Ward,

Appuyée par l'échevin L.A.Lapointe, il est

RESOLU:- Que l'Avocat de la Cité soit prié d'informer le Conseil si en vertu de l'article 47 de la loi 3 Georges V, chapitre 54, les fonctions d'un échevin qui est nommé pour représenter la Ville dans les Commissions scolaires catholiques et Protestantes ainsi que dans le bureau d'administration de l'école Technique, cessent lorsque son terme d'office comme échevin est expiré.

CERTIFIÉ,


Greffier-Adjoint de la Cité.

/AR.

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de
Montréal, tenue JEUDI le 22 septembre 1910.

o o o o o o o o o o o o o o o

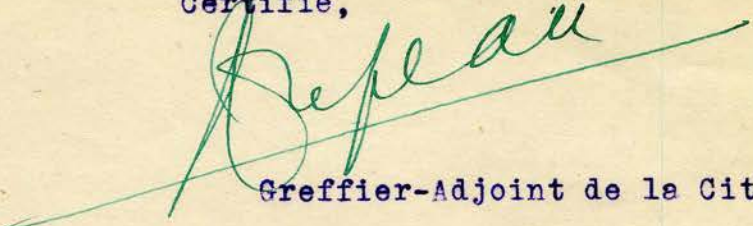
L'ordre du jour étant lu pour nommer des représentants de la
Ville dans le bureau de direction de l'Ecole Technique.

Sur proposition de l'échevin L.A.Lapointe,

Appuyée par l'échevin Dandurand, il est

RESOLU:- Que MM. les échevins Trefflé Bastien et A.N.Brodeur, soient
nommés pour représenter la Ville dans le bureau de direction de
l'Ecole Technique pour le prochain terme.

Certifié,


Greffier-Adjoint de la Cité.

3ans

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil Municipal de Montréal, tenue le MARDI 23 septembre 1914.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Soumise et lue une lettre de l'assistant Secrétaire de l'Ecole Technique de Montréal informant le Conseil que le terme de M. l'échevin Bastien est expiré.

Sur la proposition de M. l'échevin L.A.Lapointe,
Appuyée par M. l'échevin Robinson,
il est

RESOLU:- Que M. l'échevin Bastien soit nommé représentant de la Cité dans le Bureau de Direction de l'Ecole Technique de Montréal pour le prochain terme.

(Certifié)

H. J. Poirer
GREFFIER DE LA CITE.
Asm

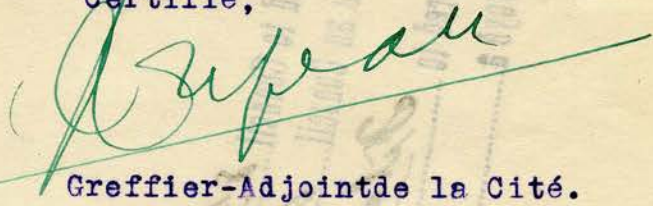
Extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil tenue
LUNDI LE 20 JANVIER 1913.

o o o o o o o o o o o o o o o

M. l'échevin Bastien, appuyé par M. l'échevin Emard propose:
Vu les dispositions des amendements à la Charte, adoptés à la dernière
session de la Législature, il existe une vacance dans le Bureau
d'administration de l'Ecole Technique de Montréal par suite du fait
que M. A.N. Brodeur, qui représentait la Ville dans ledit Bureau, a
cessé d'être échevin, il est

RESOLU:- Que M. l'échevin Morin soit nommé pour remplir cette
vacance.

Certifié,



Greffier-Adjointe la Cité.

Cet avis a été communiqué par les soins de Monsieur le Secrétaire

REÇU

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

M. l'échevin Gauthier, député par M. l'échevin Gauthier propose:
La disposition des amendements à la Chartre, adoptée à la dernière
session de la législature. Il existe une version dans le bureau
d'administration de l'École Technique de Montréal par suite de fait
que M. A. N. Gauthier, qui représente la Ville dans le dit bureau, a
cessé d'être échevin, il est

Cet avis a été communiqué par les soins de Monsieur le Secrétaire

Opinion des Avocats
de la Cité au sujet
des membres du Conseil
qui sont nommés pour
représenter la Ville
dans certaines corporations.

Presented to Council	8 th June 1914
Présenté au Conseil
Referred to	Files
Renvoyé à

*C.P. Ry. thanking
Council for sympathy
re Empress of Ireland
disaster.*

THE CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO
OFFICE OF THE PRESIDENT
MONTREAL.

P.

June 7th, 1914.

Sir,-

I beg to acknowledge,
with thanks, the receipt of your letter of
the 5th instant, reciting the resolution of
sympathy adopted by the Council of the City
of Montreal, on June 1st, in connection with
the unfortunate wreck of the "Empress of
Ireland".

The action of the Council
will be communicated to as many as possible
of the families and relatives of those who
lost their lives in the disaster.

Yours truly,

J. H. Thompson
President.

J. Crepeau, Esq.,
Assistant City Clerk,
Montreal, Que.

Presented to Council *8th June 1914*
Presented to Council
Referred to *Filed*
Renvoyé à



TELEPHONE MAIN 1109

No. 296 { ST-LAURENT
ST. LAWRENCE

Montréal, 8 juin 1914.

A SON HONNEUR LE MAIREET A MESSIEURS LES ECHEVINSDE LA CITE DE MONTREAL.MESSIEURS:---

Nous avons l'honneur, au nom du CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES, de prier SON HONNEUR LE MAIRE ET MESSIEURS LES ECHEVINS de la cité de Montréal, de vouloir honorer par leur présence la séance publique de DISTRIBUTION DES PRIX aux nombreux élèves qui fréquentent les cours de cette institution, ainsi qu'à l'ouverture de l'exposition des travaux des élèves qui auront lieu le MARDI, 16 JUIN COURANT, à huit heures du soir au MONUMENT NATIONAL.

Nous prions votre honorable conseil de vouloir se faire représenter à cette séance publique .

Nous avons l'honneur d'être,

vos très dévoués.

LE PRESIDENT.

LE SECRETAIRE.

Thomas Lanthier
J. P. Berubé

Council des Arts &
Manufactures invitent
le conseil à assister
à la distribution des
prix du 16 Juin.

Presented to Council
Présenté au Conseil

8th June 1914

accepted

Referred to
Renvoyé à



THE SECRETARIES
MR. HENRI DUBOIS
MR. J. H. BOURGEOIS



Hôtel-de-Ville

Montreal

Le 15 Juin 1914

Monsieur L.O.David
Greffier de la Cité
Montréal.

Cher monsieur,

Monsieur le Maire me charge de vous transmettre la lettre ci-annexée de Madame Veuve M.Laurier et vous prie de bien vouloir la communiquer aux membres du Conseil de Ville à leur prochaine assemblée.

Votre bien dévoué,
Le Secrétaire Privé.

En Conseil

Montréal 8 Juin 1914

A son Honneur

le Maire Médéric Martin

Monsieur

Veillez accepter les
remerciements les plus sincères
pour le témoignage d'honneur
rendu par vous à la mémoire
de notre époux et père bien aimé
l'Ex Echevin Médéric Lacroix
par les résolutions passées par
votre Honorable Conseil ainsi
qu'en ayant daigné assister
à ses funérailles, et lui avoir
rendu ce dernier hommage
de respect

Nous sommes avec respect
vos bien dévoués serviteurs

Madame Médéric Lacroix
et les enfants

614 St. Hubert Ville

Famille Laurier
affront-remerciement
pour sympathies

Presented to Council 15 June 1914
Présenté au Conseil 15 Juin 1914

Filed

Montreal Tramways Company

OFFICE OF THE SUPERINTENDENT

Montreal, le 15 juin 1914.

IN REPLY, KINDLY REFER TO FILE 38a

Réné Bauset Ecr.,

Assistant-Greffier,

Hotel de Ville, MONTREAL.

Mon cher M. Bauset,-

Il me fait plaisir d'accuser réception de votre honorée lettre du 10 juin, attachée à une copie de la résolution passée et adoptée à l'unanimité, à l'assemblée régulière du Conseil de Ville, le 8 juin dernier, relativement à la campagne de PREVENTION DES ACCIDENTS inaugurée tout récemment dans notre ville.

Je n'ai pas besoin de vous dire que cette haute marque d'appréciation du Conseil de Ville m'honore beaucoup, et me sera certainement d'un grand secours dans cette campagne que j'entends continuer jusqu'au bout, ayant toujours à l'idée que le bien que ce mouvement rapportera sera tout à l'honneur de notre bonne ville de Montréal.

Je dois ajouter que je me suis empressé de transmettre votre lettre à notre Gérant-Général, Monsieur J. E. Hutcheson, qui m'a si fortement appuyé dans mon travail, depuis le commencement.

Je vous demanderais donc de vouloir bien communiquer à son Honneur M. le Maire, à MM. les Commissaires et MM. les Echevins, l'expression de mes plus sincères remerciements, et leur dire que j'espère longtemps mériter la marque de confiance qu'ils viennent de me témoigner.

Montreal Tramways Company

OFFICE OF THE SUPERINTENDENT

Montreal,

-2- R. Bauset Ecr-

IN REPLY, KINDLY REFER TO FILE _____

Veillez croire, cher Monsieur, à l'assurance de
mes sentiments dévoués.

Bien à vous,

SAFETY FIRST

R. Bauset
Surintendant.-

G/G.

Surintendant de
la Cie des Tramways
remerciant le
Conseil

Presented to Council 15 June 1914
Présenté au Conseil

Filed

Referred to
Renvoyé à

mes sentiments dévoués
à l'administration
de la Compagnie des Tramways

2018
2018
2018



Ottawa, 16th June 1914.

Dear Sir,

I am in receipt of your letter of the 11th instant, regarding a resolution adopted by the Chamber of Commerce of the City of Montreal, respecting alleged smuggling of goods into Canada in the vicinity of Lacolle, Clarenceville, Henryville, Noyan, St. Sebastian, St. Armand, Sutton, Rock Island, and Hemmingford.

I received this resolution some days ago and immediately gave instructions that renewed efforts be made to prevent smuggling at these points. I can assure you I have been doing my best since I came into office to see that a stop is put to the practices complained of.

I have given strict instructions to our special officers to give this matter their most particular attention and see if steps can be taken to put an end to these practices.

Yours faithfully,

Rene Bauset, Esq.,
Asst. City Clerk,
City Hall,
Montreal.

Minister of
Customs re
resolution of
Council concerning
Smuggling.

Presented to Council on June 1914
Présenté au Conseil.....

filed

Referred to.....
Renvoyé à.....



INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

Past President - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - A. L. Jones

919 Clarke St.
 Montreal

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

Montreal 28th July 1914

We the undersigned engineers of the City of Montreal, hereby protest against any alteration to By-Law No 108 concerning the boiler inspectors examination and qualifications

R. D. Smith. Dows Brewery

Wm. Lyffe. D. M. Lowmy Co. Ltd.

R. C. Edgeman John D. Clark Mary

A. L. Jones Bell Telephone Co.

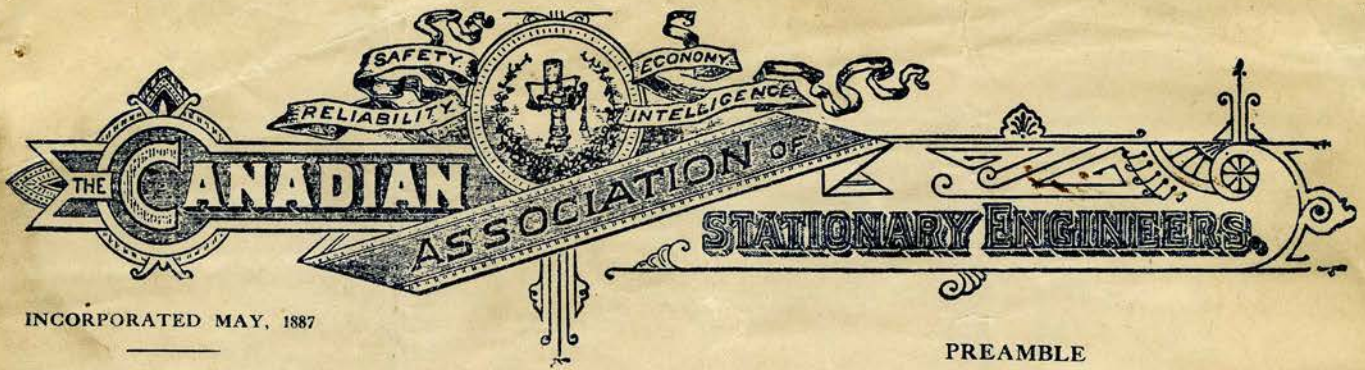
A. M. Donald 1675 St. Lawrence St.

J. H. J. Kellow. 649 Dorchester W.

W. Brown 205 St James St

H. Fellows. Bell Tel. Co.





INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

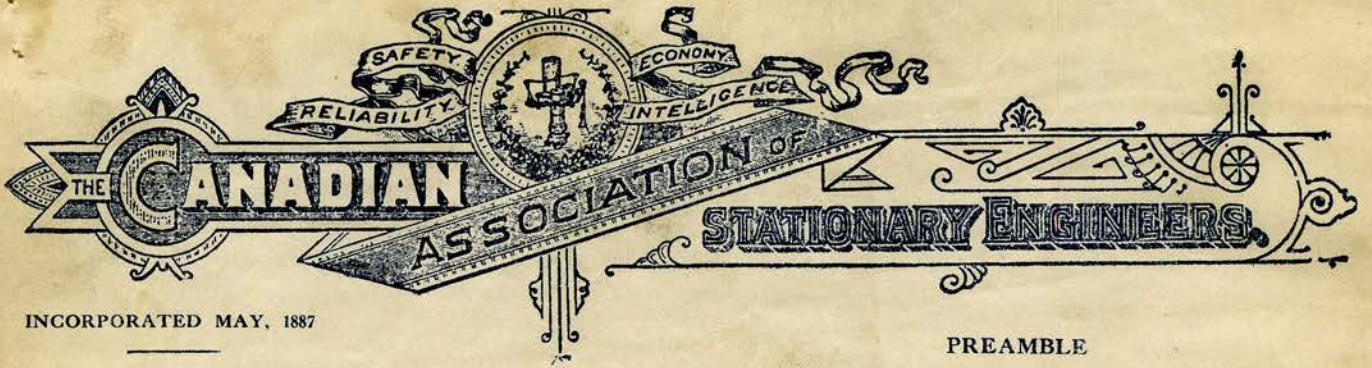
Past President - - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - A. L. Jones

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

Wm. G. Forbes	Montreal Tramways	Hochelaga-
Wm. D. Moran	Do	Do
Jas Lilly	"	"
A. L. Morrow	Molsons Brewery	
D. Buff	Carter White Lead	
W. Simpson	Carter White Lead	
K. E. Lancaster	Ice Map Co.	
Samuel Pratt	National Licorice Co.	
Jas M. Norman	Canadian Steel Foundry & M.	
Henry Wilson	Canadian bar Co.	
Alexander Carmichael	Can Steel Foundry	
John J. Long	Coca Cola Co.	
J. H. Nichol	Montreal Terminal Point	
L. H. Smith	Do	Do





INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

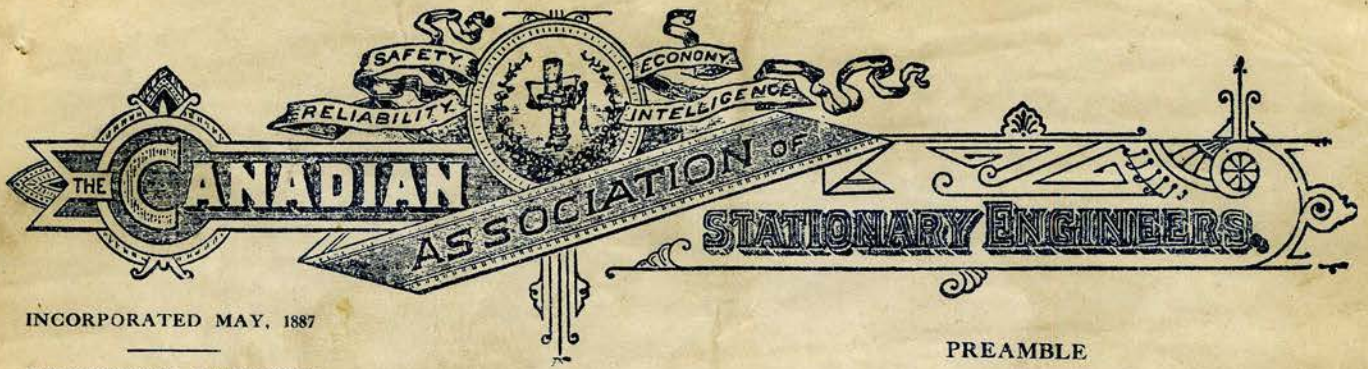
Past President - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - A. L. Jones

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

G. H. Jenkins Windsor St Station
 J. J. Tait Windsor Sh. C.P.R. Station.
 R. Campbell Montreal General Hospital
 C. H. Lloyd Frontenac Brewery
 H. Winkworth " " "
 W. H. Jennings R. Macfarlane & Co.
 R. W. Ponting Mont Grains Co.
 P. McFarlane Otis Fensom Co.
 W. H. Johnston Canada Malt Co.
 A. Pullman " " "
 Malcolm Smith Canada Car Co.
 A. Geldart Whitehouse Engine Co.
 F. Wright Hall Eng. Co.





INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

Past President - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - A. L. Jones

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

J. Holmes Montreal General Hospital
Painter Montreal High School
Joseph. Brun Montreal General Hospital.
A. Hall " " "
J. Atherton " " "
M. Farlane Lumber Co.
Joseph Bert Job
R. Gallimore Dows Brewery
John Hays Lewis Building
James Tipping Bank of B. N. A.
H. Porting Dominion Express Building
D. D. Gooch Lewis Bros.
H. H. Risk Tom. Lortie Coy





INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

Past President - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - A. L. Jones

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

Alex Reid

Fairman's Hotel

W Richardson

Mc Gill Power house

W Macrae

Mc Gill Power house

H. D. Hutchinson

Coastline Building

A. J. Smith Supt. Mc Gill Building

J. Carmichael

High School

H. L. Sackett

Ritz Carlton Hotel

William Smith

Hugh Simpson

" " "

" " "

" " " E. M. C. A.

*J. Smith
J. B. Larsson*

Crown Laundry

Mac. Farling Co.

P. Carter

C. E. Adnum

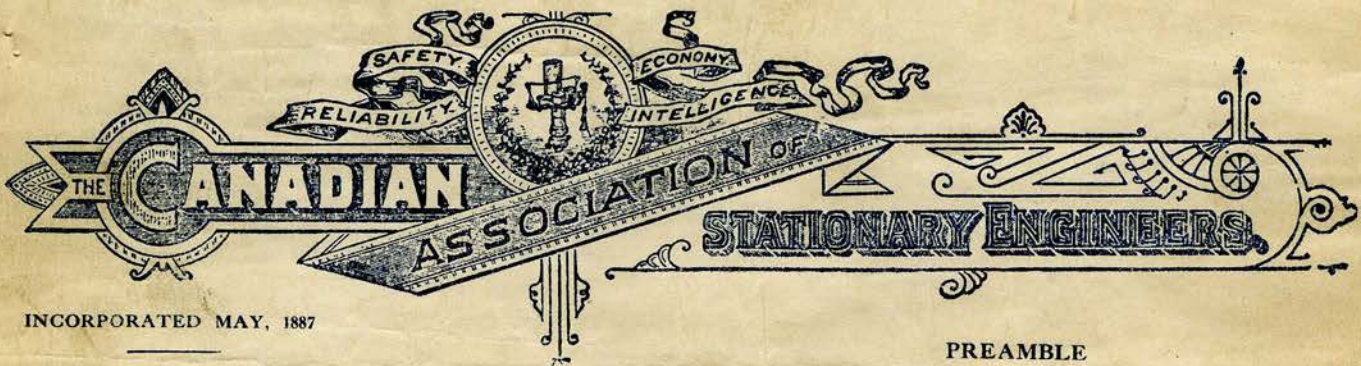
A. J. E. LeBlanc

Randel Lumber Co

W. Merry

Bell Tele Co





INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

- Past President - - C. H. Lloyd
- President - - H. L. Sackett
- Vice-President - - D. R. Smith
- Treasurer - - J. Mitchell
- Financial Sec'y - W. H. Johnston
- Conductor - - W. Brown
- Doorkeeper - - J. Carmichael
- Secretary - - A. L. Jones

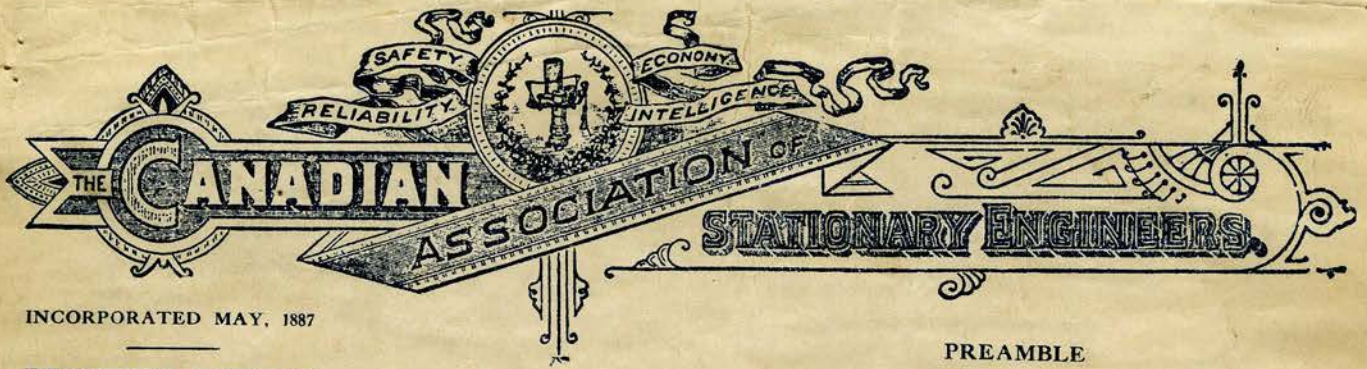
PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

J. Carmichael
Jo. Kelly
W. Smith
John. J. Rossing
Chas H Moore
R. Carey
Joseph. A. Bestamiers
A. Fallon
G. R. Baermann
J. Mitchell
C. Stephen
J. Winter
R. Low
F. Cunningham

Sheppard - E. Co.
Royal Co.
G. T. Bell
Ames Holden McCreedy Ltd
Foss & Hill Inc Co
Canada Machinery Agency
Engineer Corporation Ltd
Montreal Public Service Corporation
Imperial P. Co.
Dominion Textile Coy
Macdonald Colley
Dominion Textile Co
Can. Casualty Boiler Inspection Co
The. Davidson Co





INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

Past President - - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - A. L. Jones

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.



<i>Geo J Hutchings</i>	<i>Darling Bros</i>
<i>Thos. H. Hill</i>	<i>W. M. Lowmy Co</i>
<i>L. J. Labelle</i>	<i>" "</i>
<i>John Forbes</i>	<i>William St Power House In. S. C.</i>
<i>Jos. Amyot</i>	<i>" " " "</i>
<i>W. Weber</i>	<i>Davis Parking Co.</i>
<i>Robt Edwards</i>	<i>Verden Water works</i>
<i>John Atherton</i>	<i>Verden Water Works</i>
<i>R. M. Donald</i>	<i>Cote St Paul. Sub. Sta.</i>
<i>A. F. Parker</i>	<i>Windsor Station Power House</i>
<i>W. J. Pegg</i>	<i>Windsor Station Power House</i>
<i>Dan B. Craig</i>	<i>Can. General Electric Co.</i>
<i>W. Daniels</i>	<i>Mont. Water Works</i>



INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

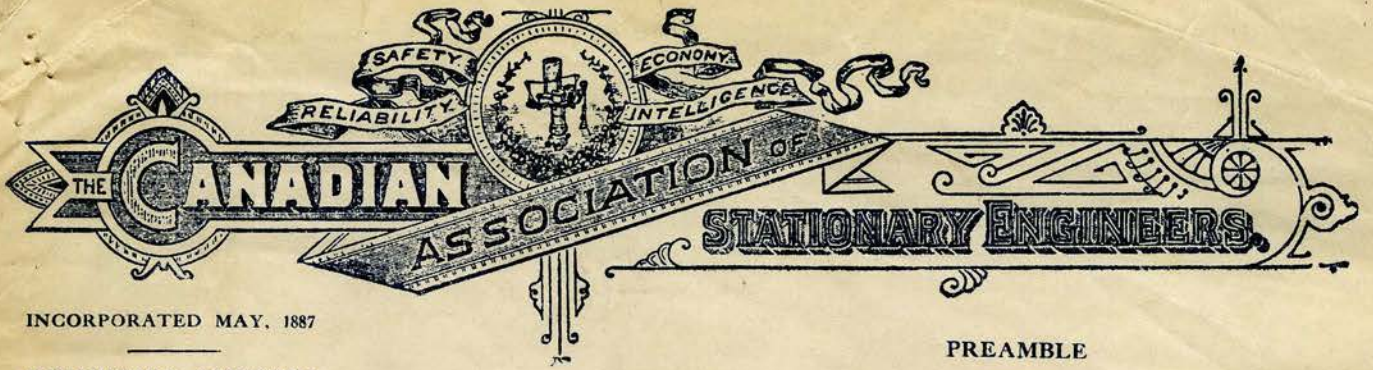
Past President - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - - A. L. Jones

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

W. J. Fletcher Hall Eng. Co.
 E. Holmes " "
 J. Hudson Canadian Light + Power. Coy
 D. Forsyth Quebec Bank Building
 J. E. Jones Maryland Casualty Coy.
 W. M. Currie Westmount Park School
 J. McFadyre Place Viger Hotel
 B. B. Robe A. B. Dec Elevator Co
 A. H. Paton Can Fire Underwriters Ass





INCORPORATED MAY, 1887

EXECUTIVE OFFICERS

Past President - - C. H. Lloyd
 President - - - H. L. Sackett
 Vice-President - - D. R. Smith
 Treasurer - - - J. Mitchell
 Financial Sec'y - W. H. Johnston
 Conductor - - - W. Brown
 Doorkeeper - - - J. Carmichael
 Secretary - - - A. L. Jones

PREAMBLE

This Association shall at no time be used for the furtherance of strikes or in any way interfere between its members and their employers in regard to wages. It shall recognize the identity of interests between employer and employee and shall not countenance any project or enterprise that will interfere with perfect harmony between them. Neither shall it be used for political or religious purposes. Its meetings shall be devoted to the promotion of educational, professional and mechanical knowledge.

*Officer of the Association, Engineer, Montreal Public Service,
 Jacobs Building.*

*John Graham Engineer Montreal Public Service
 Jacobs Building*

Fred J Phillips Montreal Public Service Corp

J. W. Kirby Mapin & Webb Building



346 CS

Stationary Engineers
Protesting against amend-
ment to By-law No. 108

Presented to Council Sept 14 1914
Présenté au Conseil

Table

Referred to

Renvoyé à

Sept 14 1914



EXECUTIVE OFFICERS
President: J. F. Jones
Vice-President: J. G. Mitchell
Secretary: W. H. Johnson
Treasurer: J. H. Johnson
Auditor: J. H. Johnson
Committee: J. H. Johnson

PREPARED BY THE
STATIONARY ENGINEERS' SOCIETY OF MONTREAL
100, RUE ST. JACQUES, MONTREAL, P. Q.



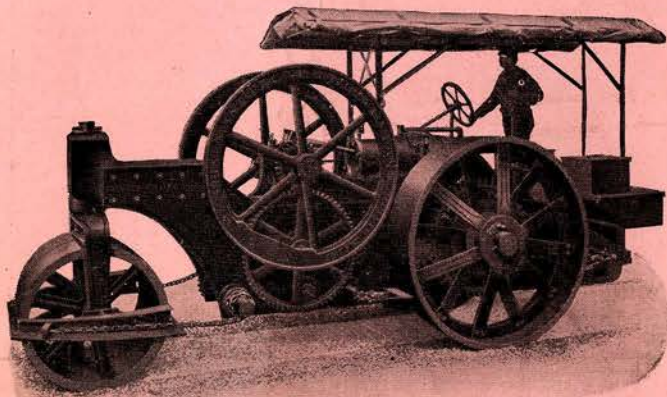
PROGRAMME
..... OF THE
FOURTEENTH
ANNUAL CONVENTION
... OF THE .
UNION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

SHERBROOKE, Que.

By Invitation of His Worship
MAYOR MACKINNON and
the CITY COUNCIL, in
the CITY HALL

Wednesday, Thursday & Friday
August 5th, 6th, 7th, 1914

MUNICIPAL ROAD MACHINERY



AUSTIN MOTOR ROLLER

ROLLERS - CRUSHERS - SPRINKLERS
GRADERS - PLOUGHS - SCRAPERS,
Etc., Etc.

MUSSENS LIMITED

318 ST. JAMES ST. : : MONTREAL

Toronto Cobalt Winnipeg Calgary Vancouver
Quebec Halifax

The Union of Canadian Municipalities

TO ALL MUNICIPALITIES IN CANADA

His Worship the Mayor,
and Council,

DEAR SIRS:

By invitation of His Worship, Mayor Mackinnon, the City Council, and the Citizens of Sherbrooke, the Annual Convention of the Union of Canadian Municipalities will be held in that city on Wednesday, Thursday, and Friday, August 5th, 6th and 7th.

The Officers and Executive of the Union herewith extend a cordial invitation to every municipality in Canada to send a representation of as many delegates as they desire, and to take part in the proceedings, as matters of great importance to all municipalities will be brought forward for discussion and action.

Your Council is particularly requested to draft any resolution you wish to be brought forward.

The Union of Canadian Municipalities is national in scope, and the annual Conventions of municipal men afford the best practical means of learning at first hand the latest methods of municipal government, and at the same time they afford the only effective link of municipal union and co-operation against influences adverse to the interests of the people.

These Annual Conventions of the Union have frequently been called "The Canadian Municipal Parliament," and their proceedings are followed with deep interest by hundreds of thousands of citizens.

There are many excellent Hotels in Sherbrooke, and you can be assured of good accommodation at reasonable prices. The Magog House will be the headquarters of the Executive of the Union.

There are no special transportation rates, as many delegates are going to points further on.

Faithfully yours,

W. D. LIGHTHALL,

Hon. Secty.-Treas.

Montreal, July 7th, 1914.

Magog House



THIS Company maintains the largest, oldest, and most up-to-date plant in the Country for the exclusive manufacture of Telephone Equipment, Fire Alarm, and Police Signalling Apparatus and Switchboards, and the Trade Mark shown above is symbolical of the highest perfection yet attained in the manufacture of these products.

Because of our almost unlimited facilities we are enabled to cope with any proposition of this nature, no matter how large or small, and can guarantee prompt deliveries to any point in Canada.

We are also Canada's largest distributor of Electrical Goods—and at each of our Branch Houses are carried complete stocks of the following:—

TELEPHONES, TELEPHONE TRAIN DISPATCHING APPARATUS, INTER-PHONES, FIRE ALARM AND POLICE SIGNAL SYSTEMS, - WIRING DEVICES, INSULATORS, - BATTERIES, - SWITCHBOARDS STREET RAILWAY SUPPLIES, LINE CONSTRUCTION MATERIAL, - LIGHTING FIXTURES, - HOUSEHOLD APPLIANCES.

When you are in a hurry and want the best—write our nearest house.

Northern Electric Company
LIMITED

MONTREAL
HALIFAX
TORONTO

WINNIPEG
REGINA
CALGARY

EDMONTON
VANCOUVER
VICTORIA

The Union of Canadian Municipalities

OBJECTS

The general improvement and facilitation of every branch of Municipal Administration by the following means:—

FIRST—The perpetuation of the Organization as an agency for the co-operation of Canadian Municipalities in all questions pertaining to Municipal Administration.

SECOND—In particular the guidance and improvement of legislation, both of the Dominion and the Provinces, upon Municipal questions, and the betterment of Municipal Government and the promotion of Municipal interests generally.

THIRD—The holding of Annual Conventions for discussions, information, and resolutions on the above subjects.

FOURTH—The securing of united action for the protection of individual Municipalities and Municipal interests as a whole against legislation or other encroachments of corporations.

PAST CONVENTIONS

TORONTO, ONT.	August, 1901
MONTREAL, QUE.	September, 1902
OTTAWA, ONT.	September, 1903
LONDON, ONT.	September, 1904
WINNIPEG, MAN.	July, 1905
HALIFAX, N.S.	August, 1906
FORT WILLIAM, ONT.	August, 1907
PORT ARTHUR, ONT.	
MONTREAL, QUE.	July, 1908
MEDICINE HAT, ALTA.	July, 1909
CALGARY, ALTA.	
TORONTO, ONT.	August, 1910
QUEBEC, QUE.	August, 1911
WINDSOR, ONT.	August, 1912
SASKATOON, SASK.	July, 1913

PAST PRESIDENTS

x O. A. HOWLAND, K.C., C.M.G.	Mayor of Toronto, Ont.
x JAMES COCHRANE, M.I.A.	Mayor of Montreal, Que.
FRED. COOK, ESQ.	Mayor of Ottawa, Ont.
HON. SIR ADAM BECK, M.L.A.	Mayor of London, Ont.
W. D. LIGTHALL, K.C.	Mayor of Westmount, Que.
H. LAPORTE, ESQ.	Mayor of Montreal, Que.
THOMAS URQUHART, ESQ.	Mayor of Toronto, Ont.
THOMAS SHARPE, ESQ.	Mayor of Winnipeg, Man.
R. T. MACILREITH, LL.D.	Mayor of Halifax, N.S.
E. COATSWORTH, K.C.	Mayor of Toronto, Ont.
L. A. LAPOINTE, ESQ., M.P.	Alderman of Montreal, Que.
J. J. WARD, ESQ.	Controller of Toronto, Ont.
R. C. COCHRAN, ESQ.	Reeve of Blanshard, Man.
W. SANFORD EVANS, ESQ.	Mayor of Winnipeg, Man.
J. A. CHISHOLM, K.C.	Mayor of Halifax, N.S.
J. W. MCCREADY, ESQ.	City Clerk of Fredericton, N.B.
L. A. LAVALLEE, ESQ., K.C.	Mayor of Montreal, Que.

x Deceased.

**HEENAN & FROUDE OF CANADA,
LIMITED**

MUNICIPAL INCINERATOR PLANTS

—OF THE—

"HEENAN" PATENT

Garbage, Refuse, & Cinders

Reduced to Hard Innocuous Clinker, free from all Organic Matter, *Without Fuel* except the Refuse, etc., itself.

Waste Gases from Incinerators in many cases used for *Generating Steam* in boiler supplied with plant

Plants installed in many cities in Canada, including

**CALGARY, MOOSE JAW,
STRATHCONA, SASKATOON,
WESTMOUNT, and others.**

Sole Agents in Canada for :

BELLISS & MORCOM	Engines & Compressors.
R. HORNSBY & SONS	Gas & Oil Engines.
PATERSON ENGINEERING CO.	Filtration Plants.
AVELING & PORTER	Steam Road Rollers.
W. SMITH & SONS	Street Sweepers, Etc.
"FRAM"	Electric Waggon.

LAURIE & LAMB

ENGINEERS

212 Board of Trade Building - - - MONTREAL

The Union of Canadian Municipalities

OFFICERS AND EXECUTIVE FOR THE YEAR 1913-1914

President: F. P. BLIGH, Esq., Mayor of Halifax, N.S.
1st Vice-President: C. M. R. GRAHAM, Esq., Mayor of London, Ont.
2nd Vice-President: F. E. HARRISON, Esq., Mayor of Saskatoon, Sask.
3rd Vice-President: J. MACKINNON, Esq., Mayor of Sherbrooke, Que.
Hon. Secy.-Treas.: W. D. LIGHTHALL, K.C., Ex-Mayor of Westmount, Que.

ONTARIO:

1st V.P., T. McVEITY, Esq., Mayor of Ottawa
2nd " J. A. OLIVER, Esq., Mayor of Port Arthur
3rd " HENRY CLAY, Esq., Mayor of Windsor
4th " JOHN O'NEILL, Esq., Controller, Toronto
5th " M. B. JOHNSON, Esq., Mayor of St. Thomas

QUEBEC:

1st V.P., LESLIE H. BOYD, Esq., K.C., Alderman, Montreal
2nd " W. BESSETTE, Esq., K.C., Alderman, Outremont
3rd " V. E. FONTAINE, Esq., Alderman, St. Hyacinthe
4th " J. BALLANTYNE, Esq., Mayor of Montreal West
5th " F. J. BROUSSEAU, Esq., Mayor of Sault au Recollet

MANITOBA:

1st V.P., T. R. DEACON, Esq., C.E., Mayor of Winnipeg
2nd " F. LECHANCE, Esq., Mayor of St. Boniface
3rd " R. FORKE, Esq., Reeve of Pipestone
4th " J. H. HUGHES, Esq., Mayor of Brandon
5th " C. E. IVENS, Esq., Reeve of Wallace

BRITISH COLUMBIA:

1st V.P., A. W. GRAY, Esq., Mayor of New Westminster
2nd " T. F. BAXTER, Esq., Mayor of Vancouver
3rd " A. E. PLANTA, Esq., Mayor of Nanaimo
4th " H. BOSE, Esq., Ex-Reeve of Surrey

ALBERTA:

1st V.P., A. J. SAMIS, Esq., Commissioner, Calgary
2nd " S. M. CARSCALLEN, Esq., Mayor of Red Deer
3rd " M. A. BROWN, Esq., Mayor of Medicine Hat
4th " G. H. MAY, Esq., Alderman, Edmonton

SASKATCHEWAN:

1st V.P., H. C. POPE, Esq., Alderman, Moose Jaw
2nd " J. H. ANDERSON, Esq., Alderman, Saskatoon
3rd " F. E. WEST, Esq., Mayor of Swift Current
4th " AARON READ, Esq., Mayor of Kerrobert

NOVA SCOTIA:

1st V.P., F. W. W. DOANE, Esq., City Engineer, Halifax
2nd " R. V. HARRIS, Esq., Alderman, Halifax
3rd " A. ROBERTS, Esq., Town Solicitor, Bridgewater
4th " J. H. SLACKFORD, Esq., Mayor of Truro

NEW BRUNSWICK:

1st V.P., T. W. McCREADY, Esq., City Clerk, Fredericton
2nd " E. A. REILLY, Esq., Ex-Mayor of Moncton
3rd " J. H. FRINK, Esq., Mayor of St. John
4th " W. A. DINSMORE, Esq., Mayor of St. Stephen

PRINCE EDWARD ISLAND:

1st V.P., R. H. STERNS, Esq., Mayor of Charlottetown
2nd " JAMES PATON, Esq., Ex-Mayor of Charlottetown
3rd " A. C. SAUNDERS, Esq., Mayor of Summerside
4th " G. A. AITKEN, Esq., Mayor of Georgetown

Official Organ

"THE CANADIAN MUNICIPAL JOURNAL"
402 Coristine Building, Montreal.

G. S. WILSON, Asst.-Secretary,
Bureau of Information,
402 Coristine Building, Montreal.

Make Your Improvements Permanent

No matter what sort of Municipal Improvements you intend to make they will be not only better and permanent but decidedly more economical if constructed of concrete.

If you have not already investigated the merits and possibilities of concrete for all classes of structures, you owe it to yourself and to your community to do so immediately.

An excellent lesson in economy may be taken from the statement of Mr. Hubble, of the U.S. Department of Public Works of the Phillipine Islands, which follows :

"Every bridge and culvert, every schoolhouse and municipal building, we build of reinforced concrete whenever possible. We build only permanent construction. We are too poor to do otherwise. We cannot afford to rebuild or pay maintenance charges on anything. Only the rich and extravagant can afford to throw their money away or burn it up."

Ask for information about concrete street and road paving, sidewalks, curbs, gutters, lamp posts, sewers bridges, culverts, buildings and other municipal improvements.

CANADA CEMENT COMPANY
Limited
Montreal



Programme

1914

Council Chamber, Sherbrooke, Que.
Wednesday, August 5th, 1914

10.00 a.m.

Delegates will register name and address.
Introductions and Informal Reception.
Meeting of the Executive, in the Mayor's Chamber.

2.00 p.m.

Opening of Convention by
His Honour, Sir Francois Langelier, Kn., Lieut. Governor.

Address of Welcome:
His Worship Mayor MacKinnon, of Sherbrooke.
Reply on behalf of the delegates.

Presidential Address:
His Worship Mayor Bligh, of Halifax.
President of the Union of Canadian Municipalities.

Report of the Honorary Secretary-Treasurer:
A review of the activities of the Union during the past year.
W. D. Lighthall, Esq., K.C., Ex-Mayor of Westmount, Que.

Financial Report of the Assistant Secretary:
G. S. Wilson, Esq.

Report of the Official Organ, "The Canadian Municipal Journal."
Harry Bragg, Esq., M.J.I., Managing Editor.

Reports from the Affiliated Provincial Municipal Unions:
Union of Manitoba, **R. Forke, Esq.**, Secretary.
Union of British Columbia, **H. Bose, Esq.**, Hon. Secretary.
Union of Alberta, **C. M. Phillips, Esq.**, Secretary.
Union of Saskatchewan, **W. F. Heal, Esq.**, Secretary.
Union of Nova Scotia, **Arthur Roberts, Esq.**, Secretary.
Union of New Brunswick, **J. W. McCready, Esq.**, Secretary.

These combined reports give a complete review of the work accomplished by united action of public spirited men working in the interests of the public.

Grand Trunk Hotels

THE CHATEAU LAURIER

OTTAWA

Situated in the heart of Ottawa, Ont., is one of the finest hotels on the Continent. Accommodation 350 rooms. Rates \$2.00 and upwards. European plan.

THE FORT GARRY

WINNIPEG

Located in Winnipeg on the same site as the old "Fort Garry" of Indian days. 300 rooms. The latest in hotel construction. European plan

Hotels under Construction

"THE MACDONALD," EDMONTON, ALTA.

"THE QU'APPELLE," REGINA, SASK.

"THE PRINCE RUPERT," PRINCE RUPERT, B.C.

"HIGHLAND INN," ALGONQUIN PARK

Beautifully situated in Algonquin National Park, 2,000 feet above sea level. Rates: \$2.50 to \$3.00 per day; \$16.00 to \$18.00 per week.

The New Camp Hotels

"NOMINIGAN" AND "MINNESING"

Inaugurated in Algonquin Park last season are proving very attractive. The Camps consist of log cabins constructed in groups in the heart of the wilds—comfortably furnished with modern conveniences. Hot and cold water are always available.

For advertising matter and all particulars apply to
J. QUINLAN, Bonaventure Station, Montreal

G. T. BELL
Passenger Traffic Manager
MONTREAL

H. G. ELLIOTT
General Passenger Agent
MONTREAL

Programme

1914

Subject to arrangement of time, for presentation and discussion

1. THE ROADS QUESTION.

Hon. J. A. Tessier, Minister of Roads, Que.

2. HIGHWAY PROGRESS IN QUEBEC.

His Worship Mayor Hayes, of Richmond, Que.

3. WESTERN MUNICIPAL PROGRESS.

J. N. Bayne, Esq., of Regina, Sask., Deputy Minister of Municipal Affairs, Sask.

4. THE CITY MANAGER.

His Worship Mayor Graham, of London, Ont.

5. PROBLEMS OF PREVENTION IN A MODERN MUNICIPALITY.

His Worship Mayor Hocken, of Toronto, Ont.

6. MUNICIPAL TAXATION.

P. W. McLagan, Esq., Chairman of Finance, Westmount, Que.

7. ASSESSMENT AND TAXATION.

His Worship Mayor Oliver, of Port Arthur, Ont.

8. TAXATION OF IMPROVEMENTS.

A. B. McNeill, Esq., Alderman of Victoria, B.C.

9. HYDRO-ELECTRIC POWER.

B. A. DUGAL, Esq., Accountant, Electric Dept., Sherbrooke, Que.

10. NEW MUNICIPAL ENGINEERING MATTERS.

F. W. W. Doane, Esq., City Engineer, of Halifax, N.S.

11. TAXATION AND FINANCE OF A WESTERN TOWN.

His Worship Mayor Sawle, of Athabaska, Alta.

12. TAXATION AND FINANCE IN RURAL MUNICIPALITIES.

John Perrie, Esq. of Edmonton, Deputy Minister of Municipal Affairs, Alta.

13. HOUSING OF THE FOREIGN POPULATION.

His Worship Mayor Young, of Fort William, Ont.

JAIL CELLS AND PRISON CONSTRUCTION

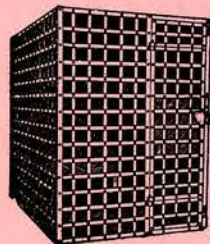
Manufactured by

Canada Wire and Iron Goods Co.

HAMILTON, Ont.

Have you an up-to-date Lock-up in
your District

SEND FOR OUR CATALOGUE



WE ALSO MANUFACTURE Wire Cloth in
Steel, Brass, Bronze and Copper Wire; Perforated
Metal; Gravel and Filtration Screens; Laboratory
Cement and Sand Testing Sieves; Concrete
Reinforcements; Bank and Office Railings and
Grills in all finishes; Wire Signs; Window
Guards; and General Ornamental Wire and Iron
Work of every description.

..THE..

CANADIAN MUNICIPAL JOURNAL

—AND—

REVIEW OF CIVIC IMPROVEMENTS

OFFICIAL ORGAN OF THE

UNION OF CANADIAN MUNICIPALITIES

Goes Monthly to every Municipality in Canada.

The Official Report of the present Convention will
appear in the October issue.

CANADIAN



PACIFIC

THE

CONVENTION LINE

TO

SHERBROOKE

*Through Services from all important towns
and cities in Canada to connect with fast
trains for the Convention City*

DELEGATES ARE INVITED
TO SAMPLE
CANADIAN PACIFIC
SERVICE

NONE



BETTER

Programme--Continued

An open session for the discussion of the following, or any municipal subject. Any delegate desiring to bring up other subjects will please notify the Secretary.

14. BUILDING LAWS.
15. SMOKE ABATEMENT.
16. MUNICIPAL REFERENCE LIBRARY.
17. PLAYGROUNDS.
18. STREET LIGHTING.
19. BILLBOARDS AND POSTERS.
20. PUBLIC LIBRARIES.
21. MOTION PICTURE THEATRES.
22. STREET CLEANING.
23. CITY PUBLICITY.

Unfinished business of the Convention.

Election of Officers—takes precedence the third day of the Convention.

Next Place of Meeting.

Each day, Convention opens at 10 a.m., 2.30 and 8 p.m.

Each day, Committee on Resolutions meets at 9.30 a.m., 2 and 7.30 p.m., and reports to Convention at each session.

Delegates are requested to present their resolutions at an early hour.

At the Civic Banquet three minute speeches will be in order.

Visiting Delegates

When passing through Montreal
are cordially invited to
call upon our

ROAD MACHINERY DEPARTMENT

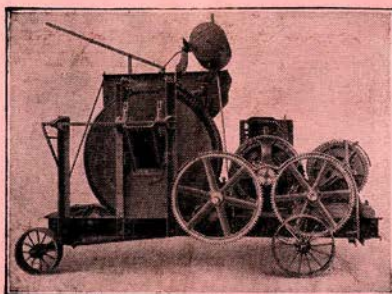
We will be pleased to tell
you about the latest and best
line of Road Machinery.

Come and see us whether
you are buying or not

MUSSENS LIMITED

318 St. JAMES STREET - MONTREAL

TORONTO COBALT WINNIPEG CALGARY
VANCOUVER QUEBEC HALIFAX



M-C Concrete Mixers

Win Out On Their Merits . . .

The exceptional mechanical features of the Marsh-Capron Concrete Mixers secure the approval of Engineers everywhere

C. E. DEAKIN chose three for construction work on the Toronto Factory of the Eastman Kodak Company

Their ability for the most economical mixing of concrete will appeal to all discerning buyers

M-C CONCRETE MIXERS and other Municipal Works' Supplies may be seen at our Montreal Offices and Warehouses

You are cordially invited
to visit us during your
: : stay in Montreal : :

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., LIMITED

84-98 ST. ANTOINE ST., MONTREAL

ST. JOHN	QUEBEC	OTTAWA	TORONTO	HAMILTON
FORT WILLIAM		WINNIPEG	REGINA	SASKATOON
CALGARY	EDMONTON		VANCOUVER	VICTORIA

Reg. - Délégation
nombre Jour d'absence
des Municipalités
Canadiennes

14/17/14

19418

Constitution

The Union of Canadian Municipalities

Officers and Executive for the year 1913-1914

PRESIDENT:
F. P. BLIGH, Esq., Mayor of Halifax, N.S.

1ST VICE-PRESIDENT:
C. M. R. GRAHAM, Esq., Mayor of London, Ont.

2ND VICE-PRESIDENT:
F. E. HARRISON, Esq., Mayor of Saskatoon, Sask.

HON. TREASURER-SECRETARY:
W. D. LIGHTHALL, K.C., Ex-Mayor of Westmount, Que.

3RD VICE-PRESIDENT:
J. MACKINNON, Esq., Mayor of Sherbrooke, Que.

ONTARIO

VICE-PRESIDENTS:

- 1st T. McVEITY, Esq., Mayor of Ottawa
- 2nd J. A. OLIVER, Esq., Mayor of Port Arthur
- 3rd HENRY CLAY, Esq., Mayor of Windsor
- 4th JOHN O'NEILL, Esq., Controller, Toronto
- 5th M. B. JOHNSON, Esq., Mayor of St. Thomas

BRITISH COLUMBIA

VICE-PRESIDENTS:

- 1st A. W. GRAY, Esq., Mayor of New Westminster
- 2nd T. F. BAXTER, Esq., Mayor of Vancouver
- 3rd A. E. PLANTA, Esq., Mayor of Nanaimo
- 4th H. BOSE, Esq., Ex-Reeve of Surrey

NOVA SCOTIA

VICE-PRESIDENTS:

- 1st F. W. W. DOANE, Esq., City Engineer, Halifax
- 2nd R. V. HARRIS, Esq., Alderman, Halifax
- 3rd A. ROBERTS, Esq., Town Solicitor, Bridgewater
- 4th J. H. SLACKFORD, Esq., Mayor of Truro

Official Organ

"THE CANADIAN MUNICIPAL JOURNAL"
492 Coristine Bldg, Montreal.

QUEBEC

VICE-PRESIDENTS:

- 1st LESLIE H. BOYD, Esq., K.C., Alderman, Montreal
- 2nd W. BESSETTE, Esq., K.C., Alderman, Outremont
- 3rd V. E. FONTAINE, Esq., Alderman, St. Hyacinthe
- 4th J. BALLANTYNE, Esq., Mayor of Montreal West
- 5th F. J. BROUSSEAU, Esq., Mayor of Sault au Recollet

ALBERTA

VICE-PRESIDENTS:

- 1st A. J. SAMIS, Esq., Commissioner, Calgary
- 2nd S. M. CARSCALLEN, Esq., Mayor of Red Deer
- 3rd M. A. BROWN, Esq., Mayor of Medicine Hat
- 4th G. H. MAY, Esq., Alderman, Edmonton

NEW BRUNSWICK

VICE-PRESIDENTS:

- 1st J. W. MCCREADY, Esq., City Clerk, Fredericton
- 2nd E. A. REILLY, Esq., Ex-Mayor of Moncton
- 3rd J. H. FRINK, Esq., Mayor of St. John
- 4th W. A. DINSMORE, Esq., Mayor of St. Stephen

MANITOBA

VICE-PRESIDENTS:

- 1st T. R. DEACON, Esq., C.E., Mayor of Winnipeg
- 2nd F. LECHANCE, Esq., Mayor of St. Boniface
- 3rd R. FORKE, Esq., Reeve of Pipestone
- 4th J. H. HUGHES, Esq., Mayor of Brandon
- 5th C. E. IVENS, Esq., Reeve of Wallace

SASKATCHEWAN

VICE-PRESIDENTS:

- 1st H. C. POPE, Esq., Alderman, Moose Jaw
- 2nd J. H. ANDERSON, Esq., Alderman, Saskatoon
- 3rd F. E. WEST, Esq., Mayor of Swift Current
- 4th AARON READ, Esq., Mayor of Kerrobert

PRINCE EDWARD ISLAND

VICE-PRESIDENTS:

- 1st R. H. STERNS, Esq., Mayor of Charlottetown
- 2nd JAMES PATON, Esq., Ex-Mayor of Charlottetown
- 3rd A. C. SAUNDERS, Esq., Mayor of Summerside
- 4th G. A. AITKEN, Esq., Mayor of Georgetown

G. S. WILSON, Asst. Secretary,
Bureau of Information,
402 Coristine Bldg., Montreal

OFFICIAL CIRCULAR

The Fourteenth Annual Convention of the Union of Canadian Municipalities

Sherbrooke, Que.: August 4th, 5th and 6th, 1914

To all Municipalities in Canada

His Worship the Mayor, and Council.

Dear Sirs:—

By invitation of His Worship the Mayor, the City Council, and the Citizens of Sherbrooke, the Annual Convention of the Union of Canadian Municipalities will be held in that city on Wednesday, Thursday and Friday: August 4th, 5th and 6th.

The Officers and Executive of the Union herewith extend a cordial invitation to every municipality in Canada to send a representation of as many delegates as they desire, and to take part in the proceedings.

The programme will be a full and comprehensive one, with ample opportunity for discussion, a copy of which will be sent to you early in July.

These Annual Conventions of municipal men afford the best practical means of learning at first hand up-to-date methods of municipal government from men of experience, and at the same time they afford the only effective link of municipal union and co-operation against influences adverse to the interests of the people.

Sherbrooke is a modern, progressive city of about 20,000 population, and beautifully situated in one of the most picturesque sections of the Province of Quebec, owning and operating several of its public utilities, and producing hydro-electric power and light at remarkably low rates, and with its many advantages is attracting, and building up a leading industrial community.

Among the various municipal subjects that will be brought up for consideration are:—

- Building Laws.
- Smoke Abatement.
- The Housing Problem in Cities.
- Municipal Reference Library.
- Playgrounds.

- Street Lighting.
- Taxation and Finance.
- The Wants of Rural Municipalities.
- Billboards and Posters.
- The City Manager Question.

- Public Libraries.
- Motion Picture Theatre.
- Street Cleaning.
- Water Rates.
- City Publicity.

Your Council is particularly requested to draft any resolution, or business you wish to be brought before the Convention, and to send the same, at an early date, to the Honorary Secretary, also the names of attending delegates.

Faithfully yours,

W. D. Lighthall.

Hon. Secy.-Treas.,

306 Quebec Bank Bldg.
Montreal.

Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. Some words like "provision" and "municipal" are faintly visible.

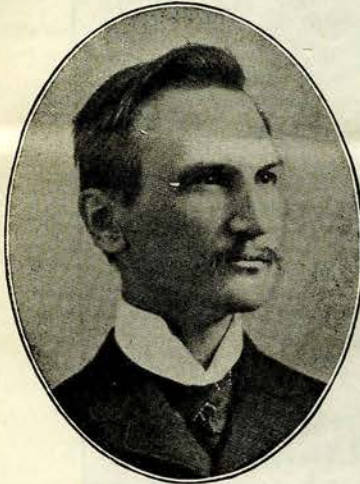


Vertical text, possibly a signature or official name, oriented vertically. The text is difficult to decipher due to fading and bleed-through.

SOME BIG MUNICIPAL MEN

(By AJAX.)

WILLIAM DOUW LIGHTHALL, K.C., B.C.L., M.A., F.R.S.C.,
F.R.S.L., MONTREAL.



When the municipal history of Canada comes to be written, the character of the larger conscience and liberty will be found to have been made possible by one man. This man, William Douw Lighthall, lawyer and public-spirited citizen, for years preached civic responsibility in the best sense, and acted up to it, until the municipalities, possibly realizing the necessity of self-protection, accepted his gospel, and the nucleus of the Union of Canadian Municipalities was formed. This was fifteen years ago. Since then the Union has

gathered to itself the principal municipalities of the Dominion, and the work done is best exemplified in the records of the annual conventions, which show that practically every piece of legislation passed in either the Provincial or Federal Parliaments, affecting the municipalities, directly or indirectly, has been closely watched, and the fact that very little that could be termed detrimental to municipal Canada has been allowed to pass into law since the founding of the Union of Canadian Municipalities, is sufficient excuse for its existence. The records also show that the Union has been largely instrumental in raising the civic life of the country, by inculcating the spirit of mutual responsibility between urban and rural centres, as well as between individuals. And the inspiration for all this nation-building—and true nation building it is—has all the time been William D. Lighthall. His has been the brain that has directed, and very often he was the worker that has carried out the well laid plans for the betterment of the civic life of Canada. During the last fifteen years, or during the whole of the Union's existence, Mr. Lighthall has given his ability and his time to the child of his brain. What that means to the citizenship of Canada, no one will ever fully know, at least from himself.

The other day the City of Toronto acknowledged his services by an illuminated address. This graceful act of appreciation must have been very pleasant reading to the recipient, who has had many a heart-breaking hour trying to instil into the minds of Railway Committees the necessity of eliminating this, or adding that clause to some Bill before them. Mr. Lighthall was truly, in the words of the address, "been both assiduous and successful in securing beneficial legislation for the municipalities throughout the country."

William D. Lighthall must be personally known to hundreds of Canadians, municipally known to thousands, and literally known to tens of thousands, and yet the real man is known to the very few, for in spite of his courtesy and genuine delight in meeting his many friends, Mr. Lighthall is shy to the extreme when speaking of himself. Though one of the most accomplished men in Canada and a brilliant conversationalist on literature and public questions, he will tell you very little of his own achievements in either field.

And yet he has fifteen books to his credit, covering such subjects as: "Canada a Nation," "The Master of Life," "A Link in Iroquois History," "Westmount: a Municipal Illustration," "To the Boers: A Friend's Appeal from Canada," "The False Chevalier," and "The Governance of Empire." But I didn't see one of these cleverly written books in his office, only row after row of law books, which very evidently denotes his dual capacity, for William D. Lighthall, as a lawyer, is known from coast to coast, in fact it is his erudition in legal matters that made him so successful in his many fights on behalf of the municipalities against the big private corporations, and it is well known that he has refused a judgeship at least once. His politics are more national than local—some would say Imperial—but he is always a Canadian first.

The only official experience Mr. Lighthall has had in Municipal affairs was as Mayor of Westmount for two years—1900—1902—but there is no doubt that it was this actual contact with the realities of civic difficulties which urged him on with his big work of bringing the municipal corporations together, so that one might truthfully say that a model city by the name of Westmount produced a model citizen with the name of William D. Lighthall. And as though the law, literature and civic affairs were not sufficient to exhaust this man's capacity, he needs must take an active interest in politics and antiquarianism, rather a strange mixture, but he must always be occupied. Mr. Lighthall is a member of every learned society in Canada, one of which he founded, "The Society of Canadian Literature," and belongs as well to one or two foreign and British societies, so no wonder he is considered as a man of wide culture and literary faculty.

W. D. Lighthall is very human, because he knows humanity, in short it is this very faculty which has given him his successful grasp of conditions in so many varied fields, and his experience, as it expanded, has given him more confidence than ever in his fellow-men—a confidence heartily reciprocated by all who come in contact with him. Born of a legal family, Mr. Lighthall who was born in Hamilton, in 1857, graduated at McGill both in arts (M. A.) and law (B. C. L.) and twenty-four years ago married Miss Wilkes. This lady has more than helped her husband in his work. Clever and tactful and frankly ambitious for him, Mrs. Lighthall is the counsellor and friend of the man who led her to the altar. Always ready to advocate the ideas of the Hon. Secretary of the Union of Canadian Municipalities, she never forgets that she is a woman, with all the true woman's love of home, and it is here where W. D. finds his rest. To him his house has the special attraction of a lady who can meet him on his own ground in his study or in the drawing room, and it is always with delightful pride that he extols Mrs. Lighthall as the moulder of his reputation.

If one were asked to prophecy Mr. Lighthall's future, he would have a difficult task, for he has been successful in every branch of his work, and almost every goal is within his reach, but personally I don't believe he has any prize in mind, only this—the goodwill of his fellowmen—and, through his wife, his fellow-women. Big brained and broad-minded, he has risen high in the estimation of the world, and no official position however high could hide the personality of W. D. Lighthall, and so long as he can give good service in his present many-sided public capacity, he will remain as he is, untrammelled and independent, and there are many useful years ahead of the subject of this sketch to carry on the great work of Municipalizing Canada. He is one of the foundation builders of a nation

SOME BIG MUNICIPAL MEN



Reduced Facsimile of an Illuminated Address presented recently by the City of Toronto to W. D. Lighthall, Esq., K.C., Hon. Sec. of the Union of Canadian Municipalities

PRESS NOTICE.

UNION OF CANADIAN MUNICIPALITIES.

Annual Convention.

The Union of Canadian Municipalities, which is the most representative and powerful civic body in the Dominion, representing officially over half its population and all its greatest cities and towns, together with many other municipalities of all sizes, is to meet this year at Sherbrooke, P.Q., on August 5th, 6th and 7th, when the following subjects, among others, will be discussed.

The Housing Problem in Cities.
Playgrounds.
The City Manager Question.
Municipal Reference Library.
Public Libraries.
Motion Picture Theatres.
Street Lighting.
Street Cleaning.
Smoke Abatement.
Building Laws.
Taxation and Finance.
The Wants of Rural Municipalities.
Billboards and Posters.
Water Rates.
City Publicity.

For the last fourteen years the Union, under the careful management of its officers and executive, has not only built up for Canada a civic standard of purity and responsibility equal to that of any other part of the Empire, but has by quiet, though solid work, protected the interests of the municipalities in the legislative halls of all the Provincial and Federal Parliaments, particularly from the encroachments of irresponsible charter sharks and greedy monopolies, while encouraging solid business bodies considerate of the people. This has had the effect of creating such confidence in the usefulness of the Union, that most of the active municipalities throughout the Dominion are members of it, either directly or through its splendidly officered Provincial Unions, and all the governments listen respectfully to its representations.

The Annual Conventions are looked forward to with eagerness by those who would know the last word in civic improvement; and the coming meeting at Sherbrooke will not be behind its predecessors. The Convention, which will be under the presidency of the Mayor of Halifax (F. P. Bligh) will be attended by many of Canada's mayors and aldermen, and by some of the most prominent municipal experts, who will discuss the subjects mentioned above.

Sherbrooke, the Convention City, is a modern progressive community, of about 20,000 population, and beautifully situated in one of the most picturesque sections of the Province of Quebec. It has wonderful water powers, owns and operate several of its own public utilities, and produces hydro-electric power and light at rates claimed to be the lowest in Canada, and with its many advantages is attracting, and building up a leading industrial community. It is within easy distance of Montreal, Quebec and Ottawa.

These annual conventions of municipal men afford the best practical means of learning at first hand up-to-date methods of municipal government from men of experience, and at the same time they afford the only effective link of municipal union and co-operation against influences adverse to the interests of the people.

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de
Montréal, tenue LUNDI le 4 mai 1914.

oooooooooooooooooooooooooooo

Soumis et lu le rapport suivant du Bureau des Commissaires
à l'effet de nommer une délégation pour assister à la convention de
l'Union des Municipalités Canadiennes, qui sera tenue à Sherbrooke,
durant le mois d'août prochain.

LE BUREAU DES COMMISSAIRES

a l'honneur de faire rapport,

Qu'il a pris en considération l'invitation ci-annexée adressée à
la Cité de Montréal d'envoyer une délégation à la convention de
l'Union des Municipalités Canadiennes, qui aura lieu à Sherbrooke,
les 4, 5 et 6 août, 1914;

Qu'il a l'honneur de transmettre ledite communication au Conseil
et de recommander la nomination d'un certain nombre d'échevins comme
délégués pour assister à ledite convention avec un ou deux membres
du Bureau des Commissaires, lequel se déclare prêt à voter le crédit
nécessaire pour payer les dépenses de ledite délégation.

Respectueusement soumis,

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 29 avril 1914.

(Signé) E. Napoléon Hébert,
D. McDonald,
Thomas Côté,
J. Ainey.

Sur proposition de l'échevin Ménard,
Appuyé par l'échevin Boyd, il est

RESOLU:- Que ledit rapport soit reçu et adopté, et que les membres
suivants du Conseil soient nommés pour faire partie de ledite délégation,
savoir: MM. les échevins L.A. Lapointe, Boyd, St-Pierre, Ménard,
O'Connell, Larivière, Denis, Lavigne, Bastien, Furcot et Blumenthal.

Certifié,

Greffier-Ajouté de la Cité.

*Letourneau
après le 30
C 3 Jours 1914*



City Hall

Montreal July 24th 1914

J. Crépeau Esq.,
Assistant City Clerk,
City Hall.

Dear sir,

In reply to your favor of the 21st inst., I wish to inform you that it is my intention to attend the convention to be held in Sherbrooke, in August next, and that you may make the necessary arrangements for my trip.

I would feel obliged if you would kindly advise me on the exact date at which the delegation is to leave Montreal.

Yours truly,

A. Blumenthal

Alderman for St Louis Ward.
Acting Mayor.

Ech.

L. a. Lapointe, +1

Méard,

St. Pierre,

Boyd,

Blumenthal,

Jureot, 4

Lavergne, 5

Delis, 4

Létourneau, 7

Lapinière, 8

& Thériault - Weldon

Échénais qui devint assistes à
la convention des Municipalités
Canadiennes.

Annual
Convention
1914



Union of
Canadian
Municipalities

Sherbrooke, Que., - August 5th, 6th and 7th

The Mayor, Aldermen and Citizens of Sherbrooke
beg to extend to

His Worship The Mayor, Members of the Municipal Council
and any Delegates your Municipality may appoint

A Cordial Invitation to Attend the Convention

AND IT IS HOPED THAT A SPECIAL EFFORT WILL BE MADE TO HAVE YOUR MUNICIPALITY
REPRESENTED AS THE SUBJECTS TO BE DISCUSSED ARE OF THE HIGHEST
IMPORTANCE TO MUNICIPALITIES GENERALLY.

City of Sherbrooke
of all
Municipalities
inviting Council
to send delegates to
Conventions at
Sherbrooke Aug 5th

Presented to Council

3rd July 1914

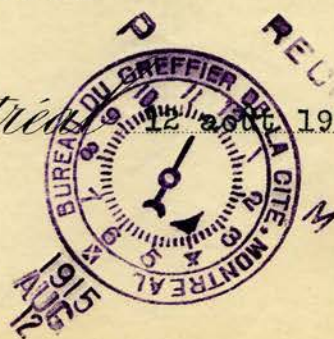
Referred to delegation



BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ.

Hôtel de Ville

Montréal



1915.

19

A L'Honorable L. O. David,
Greffier de la Cité,
Hotel de Ville,
Montréal.

Monsieur le Greffier,

Je me vois forcé de me démettre de mes fonctions
comme échevin, laquelle démission je vous donne par les présentes.

Je vous prierais de bien vouloir donner suite à
cette démission selon les prescriptions de la loi.

Je vous prie de me croire,

Monsieur le Greffier,

Votre bien dévoué,

Alfred Carhaud

Echevin représentant le Quartier Hochelaga.

L'Chevni Chartrand
se démettant de
ses fonctions.

Presented to Council 19 Aug 1910
Présenté au Conseil

Referred



Referred to

Renvoyé a



Hôtel de Ville

Montréal

19 Août

19 15.

DÉPARTEMENT
DES PRIVILÈGES ET DES LICENCES.

A. BIENVENU,
SURINTENDANT.

No. 382/15

RE : "Sou pour les hôpitaux et institutions
de charité".

A Son Honneur le Maire et Messieurs
les Membres du Conseil de Ville,

Messieurs,

Comme il se publie toutes sortes de renseignements, plus ou moins exacts, au sujet de la perception de la nouvelle taxe désignée sous le nom de " Sou pour les hôpitaux et autres institutions de charité," je crois nécessaire, pour votre information et celle du public, après consultation avec tous les fonctionnaires chargés de la perception de cette taxe, de vous exposer les faits tels qu'ils sont, en résumant tout ce qui a été fait, jusqu'ici, relativement à la mise à exécution du projet:

1o. L'organisation nécessaire pour assurer l'observance du nouveau règlement a été faite, à l'avance, par un comité d'employés composé de M. Arnoldi, trésorier de la Cité, de moi-même, de M. Crépeau, assistant-greffier de la Cité, et de M. Gauvreau, inspecteur en chef des édifices publics. Les résultats ont démontré jusqu'ici que ce travail préparatoire a été fait avec soin et de manière à rendre praticable, dès le début, une perception d'un genre aussi nouveau, et, par conséquent, *aussi difficile;* 2o Afin de mettre le projet en marche avec autant d'économie que possible, et éviter à la Ville l'emploi d'un personnel nouveau, jusqu'à la création d'une organisation permanente, le travail a été partagé comme suit:

Vente des billets et décompte de la recette -- Département des privilèges et des licences.

Distribution et surveillance des boîtes -- Département de l'inspection des théâtres.

Surveillance aux différents lieux d'amusement -- Département de la police;

3o La perception a été faite, jusqu'ici, sans difficultés sérieuses, et le comptage même des billets et des sous, excepté dans les trois premiers jours, où l'on essayait d'améliorer le système d'abord adopté, a toujours été fait, au jour le jour, sans encombrement et sans retard. Ce comptage occupe en permanence six employés, et il faut l'aide temporaire de trois autres employés, pour la journée du lundi;

4o La recette des deux premières semaines d'Août a été de \$ 2851.78, pour la première, et de \$ 2711.65, pour la seconde. Total: \$ 5.563.43. Cette recette augmentera, sans doute, à mesure que la saison avancera, car nous sommes actuellement dans la saison morte, pour la majorité des lieux d'amusements;

5o Jusqu'ici, il a été échangé, soit avec les banques, soit avec les particuliers, une quantité de sous représentant environ \$ 400. Il reste de ces sous, dans les voûtes du trésor, une somme de \$ 1705.00, qu'on espère échanger bientôt, par l'entremise du Gouvernement fédéral. A la demande du receveur-général, à Montréal, M. Arnoldi a écrit à l'assistant du ministère des finances, à Ottawa, à ce sujet.

6o En somme, si l'on considère les difficultés que présente la perception d'une taxe de ce genre, cette perception se fait aussi bien que possible; le comptage s'exécute aussi, de jour en jour, avec plus de rapidité, et, grâce à la surveillance active de M. Gauvreau, le nombre des heures que les voitures prennent à recueillir et distribuer les boîtes, diminuent graduellement.

Le public étant déjà habitué à déposer son obole, le Surintendant de police retirera bientôt ses hommes de tous les endroits où le règlement est généralement bien observé, et l'on adoptera les mesures nécessaires pour assurer l'observance du règlement dans les autres endroits.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

A. Bienville

Surint. du dép. des privilèges et des licences.

M. A. Rivest
re perception de la
taxe des theatres &c.

Presented to Council 19 Aug 1905
Présenté au Conseil

Filed



Hôtel-de-Ville

Montreal le 19 Août, 1914,

L'Hon. L.O. David, Greffier de la Cité.

Hotel de Ville.
Hottle de C

Cher Monsieur,

Suivant les instructions de Son Honneur
le Maire, je vous transmets, ~~le~~ document ci-annexé.

Votre bien dévouée,

Secrétaire Privée.

B. L. Lesperance

MM/MBL.

The Union of Canadian Municipalities

Officers and Executive for the year 1914-1915

PRESIDENT: C. M. R. GRAHAM, Esq.,
Mayor of London, Ont.

1ST VICE-PRESIDENT:
T. L. CHURCH, Esq.,
Controller, Toronto, Ont.

ONTARIO

VICE-PRESIDENTS:

1st T. T. BEATTIE, Esq., Alderman, Ottawa
2nd S. MORLEY, WICKETT Esq., Alderman, Toronto
3rd A. E. BUCHANAN, Esq., Mayor of Galt
4th J. I. DIXON, Esq., Sec.-Treas., New Liskeard
5th OTTO HOMUTH, Esq., Mayor of Preston

BRITISH COLUMBIA

VICE-PRESIDENTS:

1st ALEXANDER STEWART, Esq., Mayor of Victoria
2nd T. F. BAXTER, Esq., Mayor of Vancouver
3rd M. F. CRAWFORD, Esq., Mayor of Kamloops
4th A. W. GRAY, Esq., Mayor of New Westminster

NOVA SCOTIA

VICE-PRESIDENTS:

1st F. W. W. DOANE, Esq., City Engineer, Halifax
2nd R. V. HARRIS, Esq., Controller, Halifax
3rd A. ROBERTS, Esq., Town Solicitor, Bridgewater
4th C. R. HOBEN, Esq., Controller, Halifax

Official Organ

"THE CANADIAN MUNICIPAL JOURNAL"
402 Coristine Bldg., Montreal.

HON. SECRETARY-TREASURER:
W. D. LIGHTHALL, K.C.,
Ex-Mayor of Westmount, Que.

3RD VICE-PRESIDENT:
M. C. COSTELLO, Esq., M.D.,
Alderman, Calgary, Alta.

QUEBEC

VICE-PRESIDENTS:

1st W. BESSETTE, Esq., K.C., Alderman, Outremont
2nd HENRI ST MARS, Esq., Mayor of Longueuil
3rd R. RYAN, Esq., Alderman, Three Rivers
4th J. T. RATHWELL, Esq., Mayor of Lachine
5th A. BLUMENTHAL, Esq., Alderman, Montreal

ALBERTA

VICE-PRESIDENTS:

1st G. H. MAY, Esq., Alderman, Edmonton
2nd S. M. CARSCALLEN, Esq., Mayor of Red Deer
3rd W. D. L. HARDIE, Esq., Mayor of Lethbridge
4th A. L. SAWLE, Esq., Mayor of Athabaska

NEW BRUNSWICK

VICE-PRESIDENTS:

1st J. W. MCCREADY, Esq., City Clerk, Fredericton
2nd J. H. FRINK, Esq., Mayor of St. John
3rd W. K. GROSS, Esq., Mayor of Moncton
4th W. A. DINSMORE, Esq., Mayor of St. Stephen

MANITOBA

VICE-PRESIDENTS:

1st T. R. DEACON, Esq., C.E., Mayor of Winnipeg
2nd F. LECHANCE, Esq., Mayor of St. Boniface
3rd R. FORKE, Esq., Reeve of Pipestone
4th J. H. HUGHES, Esq., Mayor of Brandon
5th C. E. IVENS, Esq., Reeve of Wallace

SASKATCHEWAN

VICE-PRESIDENTS:

1st H. C. POPE, Esq., Alderman, Moose Jaw
2nd J. H. ANDERSON, Esq., Alderman, Saskatoon
3rd F. E. WEST, Esq., Mayor of Swift Current
4th AARON READ, Esq., Mayor of Kerrobert

PRINCE EDWARD ISLAND

VICE-PRESIDENTS:

1st R. H. STERNS, Esq., Mayor of Charlottetown
2nd A. C. SAUNDERS, Esq., Mayor of Summerside
3rd G. A. AITKEN, Esq., Mayor of Georgetown
4th JAMES PATON, Esq., Ex-Mayor of Charlottetown

G. S. WILSON, Asst.-Secretary,
Bureau of Information,
402 Coristine Bldg., Montreal

Montreal, August 14, 1914.

His Worship the Mayor,
and Council.

Dear Sirs:-

At the Annual Convention of the Union of Canadian Municipalities, held in the City of Sherbrooke, August 5th and 6th, among others, the following resolution was carried, and with a request that it should be sent at once to the principal Cities and Towns in Canada.

Moved by W.D. Lighthall, Hon. Secty-Treas.
Seconded by Alderman S. Morley Wickett, of Toronto.

That in view of the present war situation, although the situation of Canada is most favorable, the Municipalities of Canada are recommended to exercise great care and prudence in their undertakings and financing, and especially to consult closely with the local bank authorities on the various aspects of the situation, and to cooperate with them and the Dominion and Provincial Governments for the best courses of action.

A full report of the Convention and the papers presented will be published in the October number of the Canadian Municipal Journal.

Faithfully yours,
G.S. WILSON,
Asst. Sec. U.C.M.

Union of Can.
Municipalities re
present war si-
tuation.

of the Canadian Municipal Journal.
published in the October number,
and the papers presented will be
A full report of the Convention

manus for the best courses of action.
with them and the Dominion and Provincial Govern-
various aspects of the situation, and to cooperate
closely with the local bank authorities on the
takings and financing, and especially to consent
exercise great care and prudence in their under-
the Municipalities of Canada are recommended to
although the situation of Canada is most favorable,
that in view of the present war situation.

Seconded by Alderman S. Morley Wickett, of Toronto.
Moved by W.D. Lightbald, Hon. Secy-Treas.

at once to the Principal Cities and Towns in Canada.

was carried, and with a request that it should be sent
August 6th and 8th, among others, the following resolution
Canadian Municipalities, held in the City of Sherbrooke,

Dear Sirs:-

At the Annual Convention of the Union of

His Worship the Mayor,
and Council.

Respectfully Yours,
G.S. WILSON,
Asst. Secy. U.C.M.

Presented to Council..... 24 August 1914
Présenté au Conseil.....

file

Referred to.....
Renvoyé à.....

Montreal, August 14, 1914.

The Union of Canadian Municipalities



Département en Loi. Montréal, 21 août 1914

A SON HONNEUR LE MAIRE

ET AUX MEMBRES DU CONSEIL

DE LA CITE DE MONTREAL.

Messieurs:-

Par votre résolution du 15 juin vous nous demandez, en rapport avec le contrat passé par l'ancien Village de St.Louis du Mile End avec la Montreal Water & Power Company:-

- 1o.- Quand expire ce contrat;
- 2o.- Quelle sera la position de la Cité de Montréal à l'expiration du contrat;
- 3o.- Y a-t-il quelque procédure à adopter ou quelque avis à donner pour sauvegarder les droits et les intérêts de la Cité lors de l'expiration du contrat en question ?

Le contrat passé entre le Village de St.Louis du Mile End (maintenant le quartier Laurier), et la Montreal Water & Power Company en date du 1er février 1891, accorde à la Montreal Water & Power Company le droit et le privilège exclusif de construire, entretenir et exploiter un aqueduc dans la Municipalité du Village de St.Louis du Mile End, pour une période de 25 ans à compter de la date de l'entrée en vigueur du règlement sur lequel est basé le contrat. Ce règlement est devenu en vigueur vers la fin de décembre 1890. Nous n'avons pu encore nous procurer la date de la mise en vigueur du règlement.

Le privilège de la Compagnie expirera donc vers la fin du mois de décembre 1915.

A l'expiration de cette période de 25 ans le Village de St.Louis du Mile End, maintenant la Cité de Montréal, a l'option de renouveler le contrat pour un terme additionnel de 25 ans, ou pour tout autre terme plus court, selon que son Conseil le jugera

à propos.

Si le contrat n'est pas renouvelé, le privilège de la Compagnie prendra fin et cette dernière cessera d'avoir le droit d'exploiter son aqueduc dans les limites de l'ancien Village de St.Louis du Mile End, à l'expiration des dits 25 ans.

Si la Cité décide de renouveler le contrat avec la Compagnie elle devrait obtenir ce renouvellement avant l'expiration du contrat actuel et si la Cité décide de ne pas renouveler le contrat, elle devrait en donner avis à la Compagnie pour que cette dernière cesse de fournir l'eau à l'expiration du contrat actuel. Cet avis pourrait être donné quelques mois avant l'expiration du contrat actuel.

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs,

Vos dévoués serviteurs,



Avocat en Chef de la Cité.
(pour les Avocats de la Cité.)

CL/TF

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de Montréal, tenue LUNDI le 15 juin 1914.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo


Sur proposition de l'échevin L.A.Lapointe,
Appuyée par l'échevin Ward, il est

RESOLU:- Que les Avocats de la Cité soient priés de prendre connaissance du contrat intervenu entre le ci-devant Village de St-Louis du Mile-End (maintenant quartier Laurier), et la Montreal Water & Power Company, le 1er février 1891, et donner au Conseil les renseignements suivants:

- 1.- Quand expire le contrat en question ?
- 2.- Quelle sera la position de la Cité de Montréal à l'expiration dudit contrat ?
- 3.- Y a-t-il quelque procédure à adopter ou quelque avis à donner pour sauvegarder les droits et les intérêts de la Cité, lors de l'expiration du contrat en question.

Certifié,

L. O. David

Greffier de la Cité. 

Avocats

DEPT. EN LOI
JUN 16 1914
RECU *L.O.*
A.M.

Opinion des Avocats
de la Cité au sujet
de la date de l'expira-
tion du contrat passé
entre la Cité et le
ci-devant village
de St-Jacques de Mille
End.

Presented to Council 24 Aug 1874

Présenté au Conseil

filed

Referred to

Renvoyé a

M O N T R E A L , 24 AOÛT, 1914.

A Son Honneur M. Le Maire

et Mess. Les Commissaires.

Cité de Montréal.

Messieurs:-

Je viens de recevoir des plaintes par une délégation des charretiers, contribuables de la Cité de Montréal. M'exposant le fait qu'il existe à la corporation cour DeLorimier de grandes injustices. Concernant le Surintendant Dansereau, le Surintendant Cadieux le Contremaitre Grenier, ainsi que plusieurs autres contremaitres, qui donnent de l'ouvrage, comme charretier, à des personnes qui ont de cinq à vingt quatre chevaux . Il y a un certain nombre de ces chevaux qui travaillent la nuit, qui ensuite travaillent le jour suivant. Pensez-vous Messieurs que des chevaux qui travaillent la nuit et le jour peuvent donner une somme de travail pour l'argent que la Cité est appelée à leur payer. Et la plupart de ces voitures sont menées par des jeunes gens des treize à seize ans; ne pensez-vous pas, Messieurs, que dans un temps aussi critique, que l'ouvrage devrait être distribué également. Ne serait-il pas juste que chaque propriétaire de voiture n'aurait seulement qu'une voiture; et aussi ne serait-il pas juste que ce soit des pères de famille qui conduiraient ces voitures. Considérant que ces personnes qui ont plusieurs voitures entassent l'argent pendant qu'il y en a tant qui souffrent. Connaissant votre esprit de justice, je suis persuadé que vous donnerez justice à ces personnes qui portent une plainte juste et raisonnable. Je vous demanderais Mess. les Commissaires; d'ouvrir une enquête sur ces faits en appelant les personnes mentionnées ci-haut

et en appelant aussi ces personnes qui ont plusieurs chevaux qui travaillent à la corporation. De plus les contribuables, les charretiers qui portent plainte sont prêts, au nombre d'une cinquantaine, à se rendre à cette enquête pour faire des révélations ~~sensibles~~ sensibles les considérant ces faits existants depuis longtemps.

J'espère, Messieurs, que vous accéderez à la demande de ces Messieurs en ouvrant une enquête immédiatement afin de donner justice à ces Messieurs. Moi, de mon côté, je demande aussi une enquête minutieuse soit faite en appelant ces différentes personnes et en leur faisant produire une liste mentionnant le nom et le No. de chaque voiture. *qu'ils emploient.* Je regrette beaucoup de vous dire que si vous ne voulez pas cette enquête ^{que} ~~de~~ ces plaignants ainsi que plusieurs autres contribuables veulent faire un soulagement dans l'est, pour que justice soit rendu à chacun.

Veillez me croire, Messieurs,

Votre bien dévoué

Julien Thériault

Echevin, Quartier Papineau.

Dict. J.T.

Echevin, Currier Espinasse.

Handwritten signature

Votre bien dévoué

Veuillez me croire, Messieurs,

Question
Est. Therrien

re caractères employés
par le dept des
Chemins, division
Est.

Presented to Council
Présenté au Conseil 24 août 1914

on ne les considérant ces faits existants depuis longtemps.

à se rendre à cette enquête pour faire des révélations
tous qui portent plainte sont prêts au nombre d'une cinquantaine
travaillent à la corporation. De plus les contribuables, les charre-
es en attendant aussi ces personnes qui ont plusieurs chevaux qui



Hôtel de Ville

Montréal, 26 août 1914. 19

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ.

A MM. les Membres du Conseil municipal,
Montréal.

Messieurs,

Conformément à la section 23 de la Charte, j'ai soumis à Son Honneur le Maire la résolution du Conseil adoptée le 23 juillet dernier, au sujet de l'achat d'un terrain, rue Ontario, pour y établir un parc public, ainsi que le projet de contrat en rapport avec l'achat de ce terrain.

Son Honneur le Maire a cru devoir refuser d'approuver cette résolution et de signer ce contrat, pour les raisons qu'il donne dans la lettre qu'il m'a transmise le 19 août et que je soumetts avec la présente à votre bienveillante considération.

Comme la loi veut que, dans un cas semblable, le Greffier soumette de nouveau à la considération du Conseil tels résolution et contrat, j'ai l'honneur de me conformer aux dispositions de la loi, afin que vous adoptiez les mesures que vous jugerez opportunes dans les circonstances.

Le tout suivant les dispositions de la section 23 de la Charte.

Je vous prie de me croire, Messieurs,

Votre bien dévoué,

L. O. David

Greffier de la Cité.



Hôtel-de-Ville

Montreal 19 août 1914.

A L'Hon. L. O. David,
Greffier de la Cité,

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 23 de la Charte de la Cité, je vous remets une résolution adoptée par le Conseil à sa séance tenue le 23 juillet 1914, au sujet de l'achat d'un terrain rue Ontario, quartier Hochelaga, au prix de \$100,000. pour y établir un parc public et un projet de contrat en rapport avec l'achat de ce terrain.

Je regrette d'être obligé de refuser d'approuver ladite résolution et de signer ledit contrat pour les raisons suivantes:

La vente dudit terrain à la Cité est faite par des intermédiaires au prix de \$100,000. lorsque le même terrain était offert en vente il n'y a pas bien longtemps à M. L.P.Courtois par M. le Dr.Comtois pour la somme de \$80,000. telle que le démontre une lettre de M. le Dr. Comtois en date du 29 mai 1913 adressée à M. L.P.Courtois, laquelle lettre est attachée à la présente communication. De plus je joins à la présente une offre de M. O.Guérin, 370, rue Fabre, de vendre à la Cité pour \$85,000. le même terrain qu'elle achète pour \$100,000.

Tout ceci démontre que la Ville aurait pu et qu'elle peut peut-être encore économiser un montant considérable en transigeant directement avec les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus



Hôtel-de-Ville

Montreal

-2-

et de Marie qui apparaissent être encore les véritables propriétaires du terrain en question.

Avant de clore définitivement cette vente, il serait intéressant de connaître l'origine de cette transaction, c'est-à-dire comment on est arrivé à convaincre les autorités municipales qu'il fallait un parc public rue Ontario, dans le quartier Hochelaga, et que le terrain des Révérendes Soeurs que certaines personnes détenait sous option, était le seul convenable pour un parc public.

Il est connu que l'année dernière, lorsque le même terrain a été offert en vente à la Cité, les citoyens du quartier Hochelaga, y compris le Curé de la paroisse, s'opposaient énergiquement à l'achat dudit terrain. Je suis informé que la raison pour laquelle l'opposition à cet achat s'est ralentie est que l'on a commencé l'érection d'une immense clôture sur le terrain en question qui est situé en face de l'église d'Hochelaga, et que l'on menace d'y mettre des placards. Si c'est là le moyen que l'on prend pour forcer la Ville à conclure cet achat, je crois que l'on peut arriver à empêcher que l'on dépare les alentours de l'église d'Hochelaga, sans forcer la Ville à déboursier \$100,000. pour un terrain qu'elle n'a pas besoin.

De plus, je dois mettre les membres du Conseil en garde contre



Hôtel-de-Ville

Montreal

-3-

des dépenses de cette nature durant la crise que nous traversons. La Ville est forcée de faire des sacrifices énormes pour arriver à emprunter des fonds pour les travaux qui ont été exécutés cette année. Il est probable qu'il sera de plus en plus difficile d'avoir des fonds pour rencontrer les dépenses nécessaires et obligatoires telles que constructions de trottoir, de pavages permanents, agrandissement de l'aqueduc, expropriations imposées par la loi, etc., il faut donc agir avec beaucoup de prudence, et mettre de côté toute dépense que la Ville peut se dispenser de faire.

J'espère que les membres du Conseil prendront ces objections en sérieuse considération et feront en sorte que la position financière de la Ville ne soit pas mise en péril par des dépenses qui ne sont pas d'une absolue nécessité.

Croyez-moi,

Votre bien dévoué,

Médéric Beaudry

Maire.

des Guérin

370 rue Fabre

Archives de la Ville de Montréal

5
Montreal 13 Aout 1914

Son Honneur Mr le Maire M Martin

Mon Cher Maire:-

J'ai en mains une option au prix de \$85.000, pour le terrain qui a été offert a la ville pour un Parc dans Hochelaga, situé rue Ontario, ce même terrain doit être acheté par la ville, au prix de \$100.000, soit \$15.000, de plus que je peu vous le vendre moi-même. Si cette offre vous convient, je suis prêt a vous remettre l'option que je d'etient.

Espérant avoir une entrevu avec vous à ce sujet.

Votre tout dévoué,

O. Guerin
370 Fabre

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$170,400 Terrain rue Ontario, en face de l'église Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 5 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 3 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,500 71ème Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.

\$9,000 Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien nins, peut rapporter \$384.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$4,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$2,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.

MESSIER, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANCE, coin 421ème, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal, Tél. St Louis 8225. Le soir, St Louis 8223.

188-3

à la propriétaire, 1184 St-Al

ST DENIS 566-18, pierre et brique solide, maison et magasin moderne. S'adresser à la propriétaire, 109 St Denis. Tél. Est 2912. Heure de bureau après-midi de 2 à 6 heures. 188-6

ST DENIS, près coin de correspondance de Ste Catherine et le nouvel édifice Dandurand, bloc en pierre solide, 48 pieds de front, prix \$7 le pied. Conditions faciles. Le prix est bien au-dessous de celui auquel se sont vendues les propriétés adjacentes. W. Ernest Bolton, 222 Et Jacques. 188-6

ST HUBERT, 1561-1563, à vendre \$3,500, \$1,000 comptant, \$100 par année; se loue \$312 par année. S'add. 2108 Saint-Laurent. 184-6

SHERBROOK, près St-Hubert, propriété à vendre. 3 plain-pieds, pierre solide, 7 et 8 pièces, système chauffage, électricité. Bon revenu. Prix \$15,000. Comptant \$5,000. Ceci est une des rares propriétés à vendre dans la meilleure section de la rue Sherbrooke-Est. A. S. McNichols, 157 St-Jacques. Main 13542

VERDUN, propriété à vendre, bon côté de rue pour les affaires, préférence au plus haut comptant. 357 Church, Verdun. 186-6

WAVERLY, magnifique propriété donnant très bons revenus. Très moderne. Prix \$8,000. Comptant \$1,500, balance bonnes conditions. Ecrire boîte 330, la "Presse". 188-2

1ère AVENUE, Viauville, près Ontario, 4 logements, propriété neuve et moderne. Revenu 9½ p.c. Prix \$10,000 comptant \$4,000. Voyez J. G. Avard et Cie, Limitée, 503 bâtisse Transportation Phone M. 6790. 12,14,15

A VENDRE 2 maisons neuves situées rue Chabot entre St-Jérôme et Masson, No 1548 à 1558. Une autre rue St-Valler, No 1284 et 1286. Chance exceptionnelle et très bonnes conditions. S'ad. 1550 Chabot. 185-6

A VENDRE magnifique propriété neuve un coin, 6 logements. Revenus \$1,020.00, mai prochain \$1,176.00, accepterait 2 terrains à Outremont avec du cash. Détails écrire, A. M. boîte 347, la "Presse". Pas d'agents. 189-6

BARGAIN, 9 logements neufs et modernes, rue Papineau, plus haut Mont-Royal. Comptant \$3,250, balance hypothèque. Peut rapporter 20 p.c. net sur argent investi. S'ad. 1033 Mont-Royal. St-Louis 6214

PROPRIETES A VENDRE

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$110,400 Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possible. Bargain.

\$5,000 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$5,500 Cartier, près Mont-Royal, 3 étages, moderne. Comptant \$2,750.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien finis, peut rapporter \$384.

\$2,850 Iberville, 2 logements, près Sherbrooke. Revenu \$288. Conditions faciles.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$4,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$4,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.

MESSIER, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANOE, coin 43ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal Est, entre Christophe

plomb et DeLaroche. St Louis 8225.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

JEUNE JUMENT bien saine à vendre
domptée pour la ville. S'ad. J. I.
Charest, 741 St André. Tél. Est 4004.
172-

JOLI PETIT CHEVAL à vendre pou
tombereau, âgé de 9 ans, \$75, bogh
Gladstone à quatre, avec harnais, \$5
247 Dufferin. 171-

DEUX JUMENTS, bonnes pour tirer
première classe, pour la course, ve
dra bon marché. S'ad. 798 Henri J
Hen. 173-4

2 SUPERBES CHEVAUX de 8 ans, p
sant 1300 lbs, train 3 minutes, au
cheval trotteur jeune et beau, 540 A
herst. Tél. Est 1306. 175-

LORRIE neuve, capacité 1,800 à 4,000
vres, à vendre. James Halben,
Visitation. 173-

PONEY à vendre avec charette, au
autre avec Gladstone avec voiti
d'hiver, aussi 2 concords pour voyag
et 1 boghei Québec sur rubber tir
S'ad. Oscar Rivet, 812 Notre-Dame C
17

PONEY, boghei, harnais de haute q
lité, aussi un poney reproducteur
vendre. S'ad. Jos. Armand, 1089 Rac
Est. Tél. St Louis 767. 17

VICTORIA de charretier, boghie dou
et simple, express pour livraison, t
bon marché. 1141 Papineau. Ullric I
et Cie. 175-

VOITURE de famille, \$140 n'ayant se
que 2 ans, bandages caoutchouc,
d'usure, garantis, 2525 St Hubert. St
2223.

CHALOUPES, YACHTS, MOTEURS

A VENDRE yacht à gazoline, 27 x 5.10
efin 4 cylindres 4 temps, 11 milles à
l'heure, cabine partie avant, yacht d
famille. S'adresser E. J. Chapleau,
Place d'Armes. Tél. Main 7623. 27, 29, 30

MAGNIFIQUE YACHT à gazoline, neuf
blanc, 32 pieds par 5, en cyprès im-
porté, avec "top" démontable à volonté
machine Authier, 28 c. v., 4 cylindres
4 temps, magneto basse et haute ten-
sion, hélice en bronze, avirons, "lif-
preservers", chaises, etc.; contient 1
personnes; fait du 16 milles à l'heure
le tout en parfait ordre. Vendra à très
bon marché. Ant. Germain, 144 San-
guinet. 174-3

QUI VEUT acheter un yacht de 28 pa
4, 12 c.v., 2 cylindres, 14 à 15 milles
l'heure. S'ad. 545 St André. 174-

VRAIES CHALOUPES de Verchères
qualité

PROPRIETES A VENDRE

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$110,400 Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possible. Bargain.

\$5,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$5,500 Cartier, près Mont-Royal, 3 étages, moderne. Comptant \$2,750.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien nins, peut rapporter \$384.

\$2,850 Iberville, 2 logements, près Sherbrooke. Revenu \$288. Conditions faciles.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$2,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$1,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.

MESSIER, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANCE, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal Est, entre Christophe Colomb et DeLaroche. St Louis 8225.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

JOLIE JUMENT rouge, saine, 19 ans, 950 lbs, garantie aucun défaut, aucune maladie, vendra \$90, bonne routeuse. S'ad. 64 Chambord.

JUMENT, boghei, harnais sleigh Ste-Catherine, le tout en bloc ou séparément. S'ad. 304 Boyer. Tél. St-L. 945. 171-4

DEUX JUMENTS, bonnes pour tirer de première classe, pour la course, vendra bon marché. S'ad. 798 Henri Julien. 173-4

LORRIE neuve, capacité 1,800 à 4,000 livres, à vendre. James Halben, 659 Visitation. 173-5

PONEY à vendre avec charette, aussi autre avec Gladstone avec voiture d'hiver, aussi 2 concords pour voyageur et 1 boghei Québec sur rubber tires. S'ad. Oscar Rivet, 812 Notre-Dame O. 170-6

VOITURE à vendre, un phaéton, \$50.00. S'ad. 344, 2ème Avenue, Viauville. 29-31

VOITURES de famille \$140, ayant servi que 2 ans, bandages caoutchouc, pas d'usure, garantie. 2525 St-Hubert. St-Louis 3883.

CHALOUPES, YACHTS, MOTEURS

ACCEPTES en échange pour un moteur plus puissant. Moteur "COTE" de deux cylindres de 4 temps, 12 force, modèle A engrenage fixes. Carburateur Kingston. Lubricateur Lunkenheimer, distributeur Français, hélice en bronze. Garantie en parfait ordre. Valeur \$500. Notre prix \$250.00 Renseignez-vous. De la RONDE BROWN & COMPANY, courtiers en yachts, 16 avenue Collège McGill. UP 1980. 172-3

A VENDRE yacht à gazoline, 27 x 5.10, afin 4 cylindres 4 temps, 11 milles à l'heure, cabine partie avant, yacht de famille. S'adresser E. J. Chapleau, 7 Place d'Armes. Tél. Main 7628. 27.29.30

MAGNIFIQUE yacht de famille, presque neuf, fini acajou, engin Vim, 36 forces, 22 milles à l'heure, coûte \$2,500. bon marché. J'échangerais. S'ad. 141 St-Denis. Est 2646. 169-6

MAGNIFIQUE YACHT à gazoline, neuf, blanc, 32 pieds par 5, en cyprès importé, avec "top" démontable à volonté; machine Authier, 28 c. v., 4 cylindres, 4 temps, magneto basse et haute tension, hélice en bronze, avirons, "life preservers", chaises, etc.; contient 10

PROPRIETES A VENDRE
BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$170,400. Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 209 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

Tél. St-Ls. 8225, le soir 8223-8228.

8/11/1913

COMMERCES A VENDRE

A VENDRE, au centre du quartier fashionable canadien-français. Chanc exceptionnelle, encadrements, gravure chromos. Agence pour accessoires et appareils photographiques de la meilleure maison du Canada, ainsi qu'un assortiment de tapisseries. Prix modéré. Conditions faciles. Cause de vente, maladie. Ecrire boîte 399, La Presse. 192-3

A VENDRE, étal de boucher et épicerie, bon marché. S'ad. 3183 St-Laur rent. 193-2

BEAU restaurant, installation de première classe avec logement, bonne place d'affaires, établies depuis nombre d'années. Valant \$1,500. Nous vendons pour \$600. Cause de mortalité de départ. Ecrire boîte 395 la "Presse" 191-4

BEURRERIE, fromagerie à vendre 6,500 lbs lait, bâtie en neuf, 60 pieds long, deux étages, bon logement, 8 a

St-Denis. 191-6

BOUCHARD COMTOIS

609 av. Mont-Royal.

\$170,500. Terrain rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, briques solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

Tél. St-Ls. 8225, le soir 8223-8228.

191-4

ADAM, coin Aird, 9 logements, 1 magasin, 3 étages. \$19,200. Comptant : \$3,800. S'ad. A. J. Flamond, 260 Ste-Catherine-Est, près St-Denis. 138-6

BONNE PROPRIETE à vendre rue Nicolet près Ontario, 2 étages, 3 logements. Revenu 10 p. c. S'ad. 441 Nicolet.

191-6

ca- cents dans la pl re. aucun boude,
 dre retirant des aff s.
 clé A VENDRE ou échanger contre pro-
 rix priété ou terra magasins de chaus-
 et sures rue Ste- stock \$5,000.
 au- Clientèle payant.
 rue A VENDRE vues arruées, rue Ste-Ca-
 4 F therine, belle grande salle, 900 siè-
 ges à 10c, long bail, petit loyer, gros-
 ke- ses recettes. Prix \$14,000. Conditions,
 als- rien que \$2,000 comptant. Vrai bargain.
 par- Jean Castelli.
 de A VENDRE, petit hôtel, un coin, re-
 par cettes \$240 par semaine, loyer bas.
 rue Prix \$9,500. Conditions, \$3,000 comp-
 4 F tant.
 oc- A VENDRE, plusieurs maisons meu-
 nent blées pour louer des chambres, une
 seu- 17 appartements. Prix \$800. Autre rue
 par Sherbrooke, 16 pièces. Prix \$1,000. Au-
 rue tre rue St-Laurent, 16 pièces. Prix \$700.
 4 F Autre rue St-Hubert, 7 pièces. rue La-
 gauchetière, 12 pièces. \$400. Jean Cas-
 telli.
 RONDE d'habits, profit \$30 par semai-
 ne. Prix \$400.
 A VENDRE 2 bonnes terres non loin
 de Montréal.
 J'AI AUSSI nombre d'autres commer-
 ces, magasin de toutes sortes, etc.
 LES PERSONNE désirant vendre ou
 échanger leurs commerces, terrains,
 etc., sont priées de s'adresser. Jean
 Castelli, 120 te-Catherine, bâtisse "La
 Patrie", établi dans cette ligne depuis
 23 ans. Tél. Est 4563. 188-6

1991

BOUCHARD & COMTOIS

609 Ave. Mont-Royal Est.

TERRAINS

\$170,400—Rue Ontario, 200 x
400 pieds profondeur,
façade sur 3 rues. Comptant \$50,00.
soir 8223. 86-3

RUE MESSIER, 4 terrains, prêts à
bâtir, bargain pour prompt ache-
teur, entre Mont-Royal et Gillford,
canaux payés.

ST-DENIS, trois terrains, \$1.15 le
ped.

COIN DEFLEURIMONT, prix \$1,600.

DAVISON, près Sherbrooke, 7 terrains,
35% comptant. Balance à trois ans.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 ter-
rains, 40 x 100. Prix \$1.15.

BERRI, Ahuntsic, 4 terrains 50 x 105,
canaux payés.

MANCE, coin 42ème, 75 x 100. Bar-
gain pour prompt acheteur.

BOYCE, coin Boulevard Pie IX.

ORLEANS, deux terrains, \$1,750 pour
les deux. Vrai bargain.

UN TERRAIN RUE FRONTENAC, 22
x 80, entre Forsyth et Hochelaga.

10ème AVENUE, Rosemont, 1 terrain,
près Dandurand, \$650.00. A qui la
chance.

2 TERRAINS AVENUE PELOQUIN.
Bargain pour huit jours seulement.
Canaux payés.

30 TERRAINS RUE ST-ZOTIQUE.
25% comptant, en bloc ou séparé-
ment.

766 BOUCHARD & COMTOIS,
Royal Est, Tél. St-Louis 8225. Le
soir 8223. 86-3

Avez-vous

du thé le plus exquis ?
Ne tardez pas à le faire. Il est
dit de celui de Ridgway. Depuis
près d'un siècle, il a la vente la
plus considérable de tous les
thés de haute qualité.

En paquets hermétiquement
fermés.

Dans toutes les épiceries
de premier ordre

Commandez-en un pa-
quet comme échan-
tillon

AUJOURD'HUI!

(304)

Ridgway's
TEA



LA POLICE DE

NEW-YORK

NEW-YORK. 10.—Le procès des of-
ficiers de police de New-York accu-
sés de concussion est entré dans une
autre phase, hier, lorsque le sergent
Peter J. Duffy a été appelé à com-
paraître devant un jury sous l'ac-
cusation d'avoir extorqué la somme
de \$30 à Julius Rott, en foi de quoi
il s'engageait à ne pas faire de des-
cente dans sa maison de jeu. Comme
le jury n'était pas encore au com-
plet, hier soir, l'affaire a été ren-
voyée à aujourd'hui.

Au cours du dernier procès, Duffy
fut nommé à plusieurs reprises dans
ses témoignages. On alléguait qu'il
avait perçu de l'argent pour le

PROPRIÉTÉS

TERRAINS
RE PAR

BOUCHARD & COMTOIS

609 Ave. Mont-Royal Est.

TERRAINS

\$170,400 — RUE ONTARIO,
x 400 pieds profond,
façade sur 3 rues. Comptant
\$50,000.

RUE MESSIER, 4 terrains, prêts à
bâtir, bargain pour prompt acheteur,
entre Mont-Royal et Gilford,
canaux payés.

ST-DENIS, trois terrains, \$1.15 le
pied.

COIN DEFLEURIMONT, prix \$1,600.

DAVIDSON, près Sherbrooke . 7 terrains,
35% comptant. Balance à trois ans.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 ter-
rains, 40 x 100. Prix \$1.15.

BERRI, Ahuntsic, 4 terrains 50 x 105,
canaux payés.

MANCE, coin 42ème, 75 x 100. Bar-
gain pour prompt acheteur.

BOYCE, coin Boulevard Pie IX.

ORLEANS, deux terrains, \$1,750 pour
les deux. Vrai bargain.

UN TERRAIN RUE FRONTENAC, 22
x 80, entre Forsyth et Hochelaga.

16ème AVENUE, Rosemont, 1 terrain,
près Dandurand, \$650.00. A qui la
chance.

2 TERRAINS AVENUE PELOQUIN.
Bargain pour huit jours seulement
Canaux payés.

20 TERRAINS RUE ST-ZOTIQUE
25% comptant, en bloc ou séparé-
ment.

S'ad. BOUCHARD & COMTOIS, 609 Mt.
Royal Est. Tél. St-Louis 8225. Le
soir 8226, 8228. 94-2

1913
179/2
\$49,500
\$175

AUX:

CALGARY.
EDMONTON.
VANCOUVER.
VICTORIA.

T. 79—30 mai. 3-6-10-13-17-20-24-1.

LES AMERICAINS AUX PHILIPPINES

MANILLA (île de Lucon), 17—Les troupes américaines espèrent pouvoir s'emparer samedi de Babsag. Aux six hommes tués la première journée du combat, il faut en ajouter un autre. Un combat acharné se poursuit depuis trois jours.

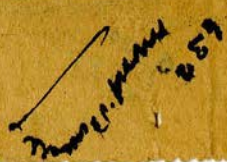
Les Américains se proposent d'attaquer aujourd'hui en grande force et d'en finir. Les indigènes se sont battus avec une bravoure de fanatiques.

LAXATIFS NA-DRU-CO

L'indisposition ordinaire des femmes, la source de tant de causes de mauvaise santé, cède promptement à l'action anodine mais infallible des Laxatifs Na-Dru-Co.

25 cents la boîte. Chez votre pharmacien. 161F

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO.
OF CANADA, LIMITED.

Handwritten:  Montréal 259

BOUCH & COMTOIS

609 () nt-Royal.

- \$170,400** T. rue Ontario, en face de l'enseigne d'Hochelaga, 200 pds sur rue Ontario, par 400 pds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.
- \$13,400** Rue Papineau, coin de ruelle, 3 logements. Comptant \$3,400.
- \$10,800** Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.
- \$8,800** Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.
- \$8,500** Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,300.
- \$7,000** Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.
- \$4,800** Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.
- \$4,100** Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.
- \$3,500** 7ième Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.
- \$9,600** Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.
- \$3,450** Lalonde, 2 logements, très bien finis, peut rapporter \$384.
- \$6,950** Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.
- \$4,000** Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.
- \$1,250** Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

- ST-DENIS**, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.
- MESSIER**, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.
- DE FLEURIMONT**, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.
- DAVIDSON**, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.
- DES ERABLES**, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.
- BERRI**, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.
- MANCE**, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.
- BOYD**, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.
- ORLEANS**, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.
- ST-ZOTIQUE**, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.
- AVE. PELOQUIN**, 2 terrains. S'ad. 699 Mont-Royal. Tél. St Louis 8225. Le soir 8228 ou St Louis 8223.

182-3

de revenu dans rd de la ville,
donner. It en pa terrains au
Parc Crystal et de it. J. E. Ga-
riépy, 1401 St Hu St Ls. 7630.
180-6

ECHANGER pour propriétés de campagne, plusieurs terrains prêts à sortir, clairs d'hypothèque et situés à Verdun, Viauville, Maisonneuve, Pointe aux Trembles, aussi terre à bois à Ste Marguerite à échanger. L. P. Renaud, 16 St Jacques, Main 8709. 180-6

A ECHANGER pour terrain, un auto Stevens Dauria, d. 5 places et plus de 45 forses, a coûté \$3,700. Echangera pour \$2,000. S'ad. 1189 Delorimier.

LECTEURS de la "Presse", nous avons plusieurs terres à la campagne, 3 propriétés de ville, 17 lots à Rosemont, 2 lots rue St-Denis, près église St-Edouard, 4 lots coin Belanger et Christophe-Colomb, 4 lots coin Christophe-Colomb et Comte, 6 lots coin Van Horne et Davard, 2 lots coin Rockland et Van Horne, tous à échanger contre grosses propriétés de ville. Nos clients mettront le comptant nécessaire. Autres détails, Johnson et Dagenais, 58 St-Jacques. 7.10.12

A ECHANGER, 20 terrains, Longue Pointe, et un emplacement, maison, boutique et deux arpents terre dans village, à 30 milles de Montréal, à échanger pour propriété ou hypothèque, je disposerai comptant nécessaire. Autres détails, G. Robert, 321 Ste-Catherine Est. Phone Est 6067; le soir, 1962 St-Laurent. 182-6

COTTAGE, Sault-au-Récollet, 300 pieds de la rivière, près de l'église, vendra ou échangera contre propriété, terrain, auto, cheval et voiture, etc. S'ad. le soir, St Louis 8236. Jour, Main 8244. 182-6

J'AI \$4,000 en argent, \$7,000 en hypothèque et \$8,000 en terrains clairs, prêts à construire, à échanger pour propriété de rapport. J. P. Gingras, 178 Marquette St L. 1133 179-6

A VENDRE OU A LOUER

COTTAGE à vendre ou à louer à Pointe aux Trembles, près du fleuve et des chars, chance exceptionnelle pour celui qui désirerait demeurer en campagne tout en ayant le confort de la ville, possession immédiate. S'ad. 1151 Chabot. 183-6

PROPRIETE neuve, à vendre et à louer. S'ad. 3623 rue Berri, Parc Crystal, Arr. 3700

BOUCHARD & COMTOIS

209 av. Mont-Royal.

\$170,000 Terrains, rue Ontario face l'église d'Hochelaga, près de la rue Ontario, par 40' de profondeur, façade sur trottoir. Comptant \$50,000. Pour le comptant offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de rue, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300

Tél. St-Ls. 8225, le soir 8223-8228.

191—

ADAM, coin Aird, 9 logements, 1 magasin, 3 étages, \$18,200. Comptant :

\$3,800. S'ad. A. J. Plamondon, 260 Ste-Catherine-Est, près St-Denis. 188-6

ANNEXE. Propriété de 4 logements à vendre, rue Waverley, près rue Bernard, revenu \$624. S'ad. 1392 St Laurent. St Louis 7660.

186-6

BONNE PROPRIÉTÉ à vendre rue Nicolet près Ontario, 2 étages, 3 logements. Revenu 10 p. c. S'ad. 441 Nicolet.

191—6

500 TERRAINS les mieux situés à Rosemont, à vendre, sans intérêt, seulement 10% comptant. Les ser à Rosemont à ces conditions.

100 chacun, Crystal Parc plusieurs à conditions faciles, nous tôt. Petit et Petit St- 1968. 6

McCrudden & Richard

408 Notre-Dame Ouest.

2,000—Superbe site, manufacturier, 30,000 pieds de terrain, front rue Maisonneuve et plessis, 100 pieds de Craig avec bâtisse rapportant gros bénéfices, une chance qui en profitera, comptant requis \$5,000.

2,000—Magasin tabac et cigares, rue Inspecteur, près St-Jacques, un klon-lyke, échangera pour propriété ou terrain bien placés.

2,200—Clos bois et charbon, rue Cartier, près Bellechasse, 4 terrains avec bâtisse tout le roulant, montrerons les livres comme garantie.

575 chacun, 6 lots rue Beaulieu, Bld. St-Denis, conditions faciles.

1,100.00—Maison meublée rue Notre-Dame Ouest, près Inspecteur, 18 chambres, loyer seulement \$35.00, long bail, cause vente maladie.

\$3,300—Longue Pointe entre Notre-Dame et fleuve, maison 2 logements, comptant \$1,200, balance facile.

Avez-vous des propriétés, terrains et commerce à vendre ou échanger, adressez vous Main \$159. 190—6

PROPRIETES
VENI

TERRAINS A
PAR

BOUCHARD & COMTOIS

609 Ave. Mont-Royal Est.

TERRAINS

\$170,400—RUE ONTARIO, 200
x 400 pieds profon-
deur, façade sur 3 rues. Comptant
\$50,000.

RUE MESSIER, 4 terrains, prêts à
bâtir, bargain pour prompt ache-
teur, entre Mont-Royal et Gilford
canaux payés.

ST-DENIS, trois terrains, \$1.15
pied.

COIN DEFLEURIMONT, prix \$1,600.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains,
35% comptant. Balance à trois ans.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 ter-
rains, 40 x 100. Prix \$1.15.

BERRI, Ahuntsic, 4 terrains 50 x 105,
canaux payés.

MANCE, coin 42ème, 75 x 100. Bar-
gain pour prompt acheteur.

BOYCE, coin Boulevard Pie IX.

ORLEANS, deux terrains, \$1,750 pour
les deux. Vrai bargain.

UN TERRAIN RUE FRONTENAC, 22
x 80, entre Forsyth et Hochelaga.

10ème AVENUE, Rosemont, 1 terrain,
près Dandurand, \$650.00! A qui la
chance.

TERRAINS AVENUE PELOQUIN.
Bargain pour huit jours seulement.
Canaux payés.

TERRAINS RUE ST-ZOTIQUE.
5% comptant, en bloc ou séparé-
ment.

L. BOUCHARD & COMTOIS, 609 Mt.
Royal Est, Tél. St-Louis 8225. Le
soir 8223, 8228. 94-2

catégorique à la critique de cer-
tains journaux quant au choix fait
du numéro 107 de la rue Ste-Catherine-
Est, pour l'installation d'un bu-
reau auxiliaire dans l'Est.

Aux questions qui lui sont posées
par notre représentant M. Gaboury
déclare:

“Que ceux qui sont les premiers à
critiquer sur le choix que vient de
faire le ministre des Postes, pren-
nent la carte de Montréal et qu'ils
la plient en deux, ils verront alors
que non seulement l'Avenue de l'Hô-
tel-de-Ville est exactement le centre
entre les bureaux auxiliaires “B”,
angle de la rue Université, et “C”,
angle de la rue Plessis, mais aussi
exactement le centre de la ville en-
tre les limites de l'est et de l'ouest.
Quant à l'édifice choisi, il n'y a pas
un seul autre local vacant entre les
rues St-Denis et St-Laurent sur la
rue Ste-Catherine et à la suite des
améliorations que l'on fait actuel-

Le port de Montréal

rapport à la préf.
Wm S. P.

La route du St-Laurent d...
détriment des ports américains.
qui ont quitté le port de Montréal
gers, et fait étonnant, la plus gr
posait d'Américains. M. McClur
cet avant-midi que jamais les s
n'avaient eu autant de fortes li
Bradley, de la compagnie Allan,
cordent à dire, dit-il, que la rout
transatlantiques, est appelée à

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$110,400 Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelega, 200 pieds sur la rue Ontario, par 409 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$73,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possible. Bargain.

Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

Cartier, près Mont-Royal, 3 étages, moderne. Comptant \$2,750.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien nins, peut rapporter \$384.

\$2,850 Iberville, 2 logements, près Sherbrooke. Revenu \$288. Conditions faciles.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$3,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$2,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.

DEUX terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANCE, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal Est, entre Christophe Colomb et Delarocche. St Louis 8225.

très légères forme rapide
vendues avec deux paires de rames et
un aviron, longueurs de 14 à 21 pieds.
Prix \$1 le pied chez Brégent, 192 Ste
Catherine Est. 118-n

2 MAGNIFIQUES yachts, un de 25
forces, avec magneto, haute tension,
(Rear Starter), garanti 20 milles, aussi
un autre de 15 forces, 8 cylindres mar-
chant 15 milles, à vendre, bon marché.
S'ad. 2012 Notre-Dame-Ouest. Tél.
Westmount 1396. 169-6

PIANOS, ORGUES A VENDRE

BON PIANO CARRE à vendre, \$25
beau wagonnet de salle à diner en
quart de chêne \$10, tapis Axminster, \$8
table de bibliothèque \$4, 738 rue Clarke
près Prince-Arthur. 171-2

PIANO DROIT acajou, dernier modèle
a coûté \$400, vendra très bon marché
cause déménagement, faut vendre cette
semaine 1282 Berri près Mt. Royal
St. L. 3609. 168-5

PIANO Layton Bros. Cabinet Grand
caisse en acajou, son riche, comme un
neuf. Occasion à \$275. Payable \$15
comptant et \$7 par mois. Layton Bros
550 rue Ste-Catherine O. angle Stanley
23, 27

PIANO automatique peu de mois et
usage, le dernier modèle doit être ven-
du. Venez faire une offre. Mulhollin
Piano Parlor, 786 Ste Catherine Ouest

PIANO droit usagé avec soin, une oc-
casion exceptionnelle pour un ache-
teur immédiat, 213 Mountain, près Dor-
chester.

PIANO droit neuf avec garantie, pris
pour dette, sera vendu bon marché
ici 8 jours. S'ad. en tout temps, 501
Duluth Est, coin Mentana. 172-8

ORGUE A VENDRE

Beau petit orgue 501, 5 octaves, cais-
se en noyer, 8 jeux, en parfait état. Prix
seulement \$48, \$5 comptant et 75c par
semaine. C. W. Lindsay Limited, 394
Ste Catherine Est. 163-4 F

PIANO-OCCASION

Beau piano droit Nordheimer de con-
cert, 71-3 octaves, caisse de fantaisie
en acajou, cadre entièrement métalli-
que. A coûté en premier lieu \$500. Cet
instrument est garanti semblable à un
neuf. Prix seulement \$325, \$15 comp-
tant et \$7 par mois. C. W. Lindsay Li-
mited, 394 Ste Catherine Est. 163-4 F

PIANO-OCCASION

A vendre piano carré Steinway, 4

PROPRIETES

6
VENDRE

BOUCHARÉ & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$170,400 Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 3 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,500 7ième Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.

\$9,600 Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien nins, peut rapporter \$384.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$4,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$2,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.

MESSIER, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANCE, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal, Tél. St Louis 8225. Le

8223 188-3

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE par Antoine St-Léon, salé à manger dans un centre bien conséquent, valant \$1,200 pour \$700 Cause : départ.

EPICERIE non licenciée, bonne clientèle, une chance pour faire de l'argent.

MAISON meublée Blvd St-Laurent près Ste-Catherine pour \$1,100, valent \$2,200. Cause de vente, maladie

MAGAIN de livres, cigares, bonbons etc., sur Avenue Mt-Royal, chance exceptionnelle.

ETAL de fruits et légumes au marché très conséquent.

LA PERSONNE qui voudra bien me confier à vendre sa propriété ou son commerce, je lui donnerai une ample satisfaction. Je vous remercie d'avance. Antoine St-Léon, 38 Notre-Dame Est. Tél. Main 8527. 188-

A VENDRE emplacement de bois et charbon, près de Montréal avec clientèle choisie et bien localisée, à vendre promptement à un acheteur sérieux peu de comptant sera satisfaisant. Ecrire boîte 354, La Presse. 189-

A VENDRE, Hôtel de première classe avec salle à manger, avec cuisine la plus améliorée, aussi quinze chambres bien meublées, dans une bonne localité, proximité des chars et tramways, tout neuf et de première classe, avec une très bonne clientèle. Pour informations, écrire Boîte 290 La "Presse". 13,14,17,19,21,24

A VENDRE boutique de barbier de 3 chaises, au bas de la ville, long bail, place d'avenir, le propriétaire changeant de commerce. S'ad. entre 10 hrs a.m. et 4 p.m., 1067 St Laurent. 190-

A VENDRE, clés de charbon, bois transport, etc., dans les meilleures conditions, avec clientèle. Je me retire d'affaires et je donnerai tous les détails et l'aide possible. Ecrire immédiatement boîte 381, La Presse. 190-2

BOUTIQUE de menuisier, machinerie moteur, outillage, bonne clientèle, petit loyer, vendra à sacrifice, aucune offre raisonnable refusée, cause départ S'ad. 120a Parthenais, en arrière. 190-

BOUTIQUE de barbier à vendre, la seule dans le boul. St Denis, 2722 St Hubert. 190-2

COMMERCE de publicité et payant, à vendre, bonne chance pour un jeune homme énergique. Très peu de comptant requis. On vendra la moitié

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$110,400 Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,500 7ième Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.

\$9,600 Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien finis, peut rapporter \$384.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$4,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$2,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.

MESSIER, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANCE, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal, Tél. St Louis 8225. Le soir 8228.

FERME de 400 acres à vendre, sur la
rivière Ottawa, 2 superbes maisons,
grandes granges, 3 grandes écuries,
moulin à scie en parfait ordre et tout
ce qu'il y a de plus nouveau en machi-
nes agricoles. Eau dans tous les bâti-
ments. Ceci est la ferme la mieux ou-
tillée et la plus moderne de Mattawa.
Vente pour cause de mortalité. Prix :
\$7,000. Belgo-Canadian Land Estate Co.,
29 St-Jacques. 173-6

LACHENAIE. Terre à vendre, 140 ar-
pents, avec brigade prête à marcher
aussi beau cottage 1ère classe, valant
\$18,000, doit être vendue dans 8 jours
aucune offre raisonnable refusée. S'ad
D. Goudreault, 484 Aywin. Lasalle 367
177-6

RANCHE à vendre, 1,200 acres, dans la
meilleure partie d'Alberta Sud, tou-
clôturé et subdivisé, 300 acres défrichés
bonnes maison, écuries et étables. En-
droit idéal pour culture mixte, eau cou-
rante. Conditions faciles. Pour plus de
détails s'adresser à H. A. Gunn, Cowley
Alta. 178-3

Vous n'avez pas b

**Pas même de \$100.00
une Compagnie Coop**

RAPPORTANT

Nous avons résolu le pro-
bleme en lui permettant d'être
propriétaire de son terrain
que l'homme qui a plusieurs
situations.

CECI NE PEUT ETRE FAIT

PAR UN
SYSTEME C

Des renseignements com-
plets sur ce système Coopératif seront envo-
yés gratuitement sur demande
du coupon ci-dessous.

Un timbre d'un sou est votre

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

- \$110,400.** Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.
- \$13,400** Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.
- \$10,800** Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.
- \$8,800** Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.
- \$8,500** Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.
- \$7,000** Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.
- \$4,800** Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.
- \$4,100** Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.
- \$3,500** 7ième Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.
- \$9,600** Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.
- \$3,450** Lalonde, 2 logements, très bien nins, peut rapporter \$384.
- \$6,950** Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.
- \$4,000** Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.
- \$4,250** Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

- ST-DENIS**, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.
- MESSIER**, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.
- DE FLEURMONT**, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.
- DAVIDSON**, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.
- DES ERABLES**, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.
- BERRI**, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.
- MANCE**, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.
- BOYD**, coin Boulevard Ple IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.
- ORLEANS**, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.
- ST-ZOTIQUE**, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.
- AVE. PELOQUIN**, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal, Tél. St Louis 8225. Le soir 8228.

188-3

vendre ou échanger. On prendra un peu d'argent et du terrain clair d'hypothèque, ou autre valeur. S'ad. 247 Ste Catherine Est. Tél. Est 4092. 187-2

PROPRIETE A Verdun à vendre ou à échanger contre restaurant licencié, 9 logements et magasin, loyer \$2025.00 par année, hypothèque \$9000.00. S'ad. Ph. Gougeon, 1023A St Antoine, St Henri West. 4358. 183-6

SAULT-AU-RECOULET, cottage, 300 pieds de la rivière près de l'église, vendra ou échangera contre propriété, terrain, auto, cheval et voiture, etc.— S'ad. le soir, St Louis 8236. 188-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

AVEZ-VOUS des propriétés difficiles à vendre dans n'importe quelle partie de la ville. Venez nous voir, la chose se fera vite. L'Echange Immobilier, 71A St Jacques. Main 219.

CHANCES D'AFFAIRES. Achat et vente de stocks, bons, débetures, etc. Prêts sur hypothèques, propriétés à vendre, à échanger contre lots à bâtir, terrains, terres, terres à bois. Administration de successions. J. B. D. Légaré, 11 St Jacques. Main 6629.

279-52-s-n

PLACEMENT. On demande 6 personnes désirant placer chacune \$2,500 à \$5,000 payables en 6 mois, sur une propriété résidentielle de première classe et toute payée (pas d'hypothèque). Revenu net 12 à 14% après toutes dépenses payées. Dividendes tous les trois mois. La liste de souscriptions ferme le 15 juin. Boite Postale 795. 182-7

PROPRIETES A VENDRE

GRENON & LAPLANTE

1009 avenue Mont-Royal.

\$30,000 Parthenais, près Mont-Royal, côté ouest, 21 logements, rapporte \$2837, loués bon marché. Conditions faciles.

\$22,500 Alma, près Beaubien, maison neuve, 12 grands logements, 6 pièces, chambre de bain, rapporte \$2160. Conditions faciles.

\$11,500 Marie-Anne, près Messier, maison neuve, 6 logements, 5 pièces, chambre de bain, gaz, électricité. Comptant \$3000, balance facile.

\$7,250 Messier, entre Mont-Royal et Marie-Anne, maison neuve, 5 logements, gaz, fixtures électriques comprises avec la maison, rapporte \$750. Conditions faciles.

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

- \$110,400** Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.
- \$13,400** Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.
- \$10,800** Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.
- \$8,800** Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.
- \$8,500** Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.
- \$7,000** Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.
- \$4,800** Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.
- \$2,100** Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 36. Comptant \$2,500.
- \$3,500** 71^{ème} Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.
- \$9,600** Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.
- \$3,450** Lalonde, 2 logements, très bien nins, peut rapporter \$384.
- \$0,950** Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.
- \$4,000** Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.
- \$2,250** Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

- ST-DENIS**, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.
- MESSIER**, deux terrains, entre Marie Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.
- DE FURMONT**, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.
- DAVIDSON**, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.
- DES ERABLES**, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.
- BERRI**, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.
- MANCE**, coin 42^{ème}, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.
- BOYD**, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.
- ORLEANS**, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.
- ST-ZOTIQUE**, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.
- AVE. PELOQUIN**, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal, Tél. St Louis 8225. Le soir 8228.

ou en bloc, peu de comptant.

15.200 Av. du Parc, 3 étages, 3 logements, plancher bois dur, fournaise eau chaude, cheminée de salon, très modernes sous tous rapports.

ST HUBERT, près Lagauchetière, 4 étages, maison très bien finie, très convenable pour médecin.

TERRAINS, av. du Parc, 1 terrain 375 x 110, conditions faciles. Av. du Parc 25 x 110.6, aussi terrains rues Hutchison, Querbes et toutes autres parties de la ville.

THERIEN ET LAPLANTE, 71A St Jacques. Tél. Main 3256. Soir, Est 3739.

182-

TOURANGEAU & COURCHESNE

319 rue Mont-Royal Est.

QUELQUES bargains. Terrains à vendre, 10 lots rue Christophe Colomb, 40c le pied, 1-3 comptant.

22 LOTS rue Royal, Notre-Dame de Grâce, comprenant 1 coin, à 33c le pied 1-3 comptant.

2 LOTS, formant le coin Northmount et Connaught, 100 x 140, \$1.00 le pied.

1 LOT, formant le coin Hamilton et Alford, Ville Emard, 60 x 180, à 35c le pied.

168 LOTS, Parc Royal, Notre-Dame de Grâce, sur les rues Beaconsfield Hingston et Godfray, entre St Jacques et C. P. R., à 50c le pied. Prix spécial pour vendre en bloc.

A VENDRE

BELLE PROPRIETE rue Aylwin, 4 étages, 11 logements, façade brique presquée, terrain 50 x 90. Revenu 10 p.c., un vrai bargain. Hâtez-vous.

TOURANGEAU ET COURCHESNE, 319 rue Mont-Royal Est. Tél. St Louis 3094. Le soir, St Louis 2535, St Louis 4199.

182-2

SICOTTE BROS.

236 St Laurent.

5 LOTS, Notre-Dame de Grâce, sans hypothèque et \$4,000 comptant pour propriété de rapport, entre St Denis Delorimier, Gilford et Rachel.

COTTAGE rue Christophe Colomb et du comptant pour propriété dans l'annexe.

\$2,000 comptant et lot avenue Lacombe, pour propriété de rapport.

TERRAIN de 30 x 118 rue Papineau entre Gilford et Mont-Royal, \$1.85 le pied. Peu de comptant pour constructeur.

2 LOTS rue Marcell, vis-à-vis le parc de Notre-Dame de Grâce, à très bon

BOUCHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$110,400 Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hochelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,500 7ième Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.

\$9,600 Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien finis, peut rapporter \$384.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$4,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$1,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1,25 le pied. Comptant \$1,500.

MESSIER, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,500. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANCE, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal, Tél. St Louis 8225. Le soir 8228.

31,3,5

gistré National, typewriter Oliver
comptoirs. S'ad. à 413 Ontario Est
Phone Est 1512. 180-3

A VENDRE, complet attelage compre-
nant un boghei Standhope, harnais
anglais et cheval bai de 4 ans, descende
de "Gazette", en usage 5 semaines seu-
lement; le propriétaire a besoin d'ar-
gent et vendra à bon marché. H. Zu-
kow, 1639 rue Mance. Tél. St Louis
7421. 180-3

BEAU CHEVAL brun pesant 1420 lbs.
6 ans, bien sain, garanti et aucun dé-
faut; bargain; il faut vendre. S'ad.
359 Garnier, après-midi. 180-5

BON CHEVAL brun, pesant 1300 lbs
excellent pour toutes sortes d'ouvra-
ge. Le soir, 152 De Laroche; le jour
620 Mont-Royal. 177-6

BON CHEVAL, boghei, bardages caout-
chouc, attelage, bon marché. S'ad. A
Chaussé, 112 Mont-Royal Est. 178-

BOGHEI de promenade à vendre
"Standhope", un siège, ainsi que har-
nais pour convenir. Le tout presque
neuf. Occasion exceptionnelle, 380 av.
DeFleurimont. Boul. St-Denis. 180-

BONNE jument à vendre, couleur ca-
fé et aussi un rubber-tire, harnais
S'ad. René Bénard, Parc Boisclair
Bout-de-l'Isle. 180-

BONNE JUMENT noire à vendre, 1
ans, garantie sur tous rapports. 222
St Denis. St Louis 3330. 180-3

BONNE jument d'ouvrage garanti
sans défaut, \$50, express, boghei d
famille, sur rubber, harnais, à sacrifi-
ce. 332 Henri-Julien. St-Louis 1969.
180-

BON BOGHEI carré, derrière façon
roues pneus caoutchouc, avec attela-
ge, vendra \$125. 121 Brébeuf.

2 BOGHIES, 2 chevaux, 2 expresses
à vendre, à grand sacrifice. S'ad. G. N
Pichette, 622 Ontario, Maisonneuve.
173-1

CHEVAL brun à vendre, pesant 120
lbs., bien fin, aucun défaut, âgé de
12 ans, pouvant servir pour tout ou-
vrage, bien dompté pour la ville. 40
Beaudry. 177-

CHEVAL. On demande à acheter che-
val Hackney, ou anglais, sain, âgé
moins de 9 ans, bon routeur, dompté
pour selle préférée, achètera aussi pla-
no box, rubber tire. Ecrire Boîte 21
"La Presse". 177-6

CHEVAL BRUN à vendre, très beau
cheval, 10 ans, garanti sans défauts,
S'ad. 485 Cham-

LEHARD & COMTOIS

609 ave. Mont-Royal.

\$110,400 Terrains, rue Ontario, en face de l'église d'Hoehelaga, 200 pieds sur la rue Ontario, par 400 pieds de profondeur, façade sur trois rues. Comptant \$50,000. Pour le comptant une offre raisonnable sera considérée.

\$13,400 Rue Papineau, coin de ruelle, 9 logements. Comptant \$3,400.

\$10,800 Rue St-Ferdinand, 6 logements, 3 étages. Comptant \$4,800.

\$8,800 Rue Oxford, avec toutes les commodités possibles. Bargain.

\$8,500 Mont-Royal, 1 magasin et 2 logements. Comptant \$5,900.

\$7,000 Laurier, près Papineau, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,700.

\$4,800 Desjardins, 3 étages, brique solide. Revenu \$488. Comptant \$1,300.

\$4,100 Boulevard Rosemont, 3 logements, 25 x 96. Comptant \$2,500.

\$3,500 7ième Avenue, Rosemont, près Masson. Revenu \$360 par année.

\$9,600 Rivard, près Laurier, prendrait comptant et du terrain prêt à bâtir.

\$3,450 Lalonde, 2 logements, très bien finis, peut rapporter \$384.

\$6,950 Casgrain, 42½ x 85, façade en pierre, près Laurier. Comptant \$2,950.

\$4,000 Demontigny, bargain, 3 étages, 3 logements. Comptant \$2,000.

\$1,250 Cartier, près Rachel, 2 étages, 2 logements.

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, près Rollet, 3 terrains, \$1.25 le pied. Comptant \$1,500.

MESSIER, deux terrains, entre Marie-Anne et Rachel. Prix \$1,150 chacun.

DE FLEURIMONT, coin ave. Sherbrooke, 1 terrain. Prix \$1,600. Comptant \$1,300.

DAVIDSON, près Sherbrooke, 7 terrains, 30% comptant. Balance à deux ans, 6%.

DES ERABLES, près Sherbrooke, 2 terrains, 40 x 100. Comptant \$2,100.

BERRI, à Ahuntsic, 4 terrains. Vrai bargain, 50 x 105. Canaux d'égouts payés.

MANCE, coin 42ième, 3 terrains, bon marché, 75 x 100. Comptant \$1,350.

BOYD, coin Boulevard Pie IX, un coin. Prix \$3,000. Comptant \$2,000.

ORLEANS, 2 terrains, prix \$1,800 les deux. Comptant \$1,000.

ST-ZOTIQUE, 10 terrains, conditions faciles, 25% comptant. Vendra en bloc ou séparément.

AVE. PELOQUIN, 2 terrains. S'ad. 609 Mont-Royal, Tél. St Louis 8225. Le soir 8228.

182-3

semaine. Loyer, magasin, appartement
\$12.50. McCraw et Ritchie, Jacques, Main 8244, St Louis 181-6

MAGASIN de meubles, poeles, couchettes, etc., à vendre très bon poste; pour informations écrire Boite 140, la "Presse". 182-6

MAGASIN de ferronnerie à vendre, bon poste, établi depuis 7 ans, recette garantie. Echangera contre propriété. S'ad. Boite 156, la "Presse".

MAGASIN de tabac et boutique de barbier, 4 chaises, à vendre cause maladie, valeur \$6,000 à \$7,000, bonne clientèle, bon revenu. 87 Ste Catherine Est. 182-2

MAGASIN ou stock à vendre, 281 rue Maisonneuve, marchandises sèches, articles fantaisie, papeterie, jouets, articles d'école, etc. Loyer très bas, S'ad. Bazar Maisonneuve, 281 rue Maisonneuve.

MAGNIFIQUE MAGASIN d'affaires situé rue Ste Catherine Est, établi depuis 20 ans, grosse clientèle, vend pour cause de santé. S'ad. 678 Ste Catherine Est. 182-8

MAISON meublée à vendre, 10 appartements, chambres toutes louées, aucune offre raisonnable sera refusée, cause maladie, possession immédiate. S'ad. 133 Craig Est. 178-4

MAISON meublée à vendre, St Laurent, 346, coin Ste Catherine, maison meublée à vendre, \$28 chauffée, \$56 de revenus. Autre à 1068 Ste Catherine Est, bonnes conditions à prompt acheteur. 182-4

MAISON meublée, rue St-Laurent, près Ste-Catherine, loyer \$28.00, six chambres. Prix \$300. S'ad. Messier & Remington, 221 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4243. 182-6

MAISON meublée à vendre pour louer des chambres, 3 étages, 16 appartements, 12 chambres louer, 3 salles de bain, piano et poêle à gaz. S'ad. 1272 St Laurent.

MAISON meublée ou en partie à vendre, 7 appartements, bonnes conditions pour cause de départ, 489 St Hubert.

MAISON meublée à vendre pour louer des chambres, dans meilleure partie de la ville, 14 chambres toujours bien louée, rapporte bon profit. S'ad. 76 St-Denis. 182-6

RESTAURANT à vendre, cause de maladie, bonne place d'affaires avec logis, bon marché. S'ad. F. Jacovelli, 104 Ontario Est. 179-6

INVENTEUR ET PROPRIÉTAIRE

DU:

Célèbre Elixir Anti-Rhumatique qui porte son nom pour la guérison du rhumatisme sous toutes ses formes: Inflammatoire, articulaire, nerveux, lumbago, sciatique et névralgies violentes. Prix: \$2.50 la bouteille. Une bouteille d'essai suffisant pour démontrer son efficacité sera envoyé sur réception de 15 cts.

Et du Sirop du Dr. COMTOIS, composé d'écorce de cerisier Sauvage, Baume du Canada, Tolu et Sucre d'érable,

pour la guérison de la toux, asthme, bronchites, coqueluche, grippe et toutes les maladies des voies respiratoires. Prix: 25c la bouteille.

Ces deux préparations sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies et marchands de remèdes; mais toutes correspondances ou consultations doivent être adressées au Docteur lui-même à l'adresse ci-dessus.

Téléphone Bell à sa résidence

Dr Joseph Comtois,

(CI-DEVANT DE MONTRÉAL)

Médecin et Pharmacien

St-Barthélemi, Co. Berthier, P. Q., Canada

St-Barthélemi, 29 mai 1913

Mon cher Philippe, j'apprends que la maison Morgan a l'intention d'établir une succursale dans l'Est et qu'on est allé voir les Soeurs pour leur terrain de la rue Outaris c'est à dire celui que j'ai sous option. Si vous jugez à propos de les (Morgan) voir faites-le. Pour le profit que vous voudrez prendre basez vous sur \$80 000.00 c'est à dire \$1.00 le pied, c'est de prix de mon option.

Très bien obligé
J. Comtois

INVENTEUR ET PROPRIETAIRE

DU:

Célèbre Elixir Anti-Rhumatique qui porte son nom pour la guérison du rhumatisme sous toutes ses formes: Inflammatoire, articulaire, nerveux, lumbago, sciaticque et névralgies violentes. Prix: \$2.50 la bouteille. Une bouteille d'essai suffisant pour démontrer son efficacité sera envoyé sur réception de 15 cts.

Et du Sirop du Dr COMTOIS, composé d'écorce de cerisier Sauvage, Baume du Canada, Tolu et Sucre d'érable,

pour la guérison de la toux, asthme, bronchites, coqueluche, grippe et toutes les maladies des voies respiratoires. Prix: 25c la bouteille.

Ces deux préparations sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies et marchands de remèdes; mais toutes correspondances ou consultations doivent être adressées au Docteur lui-même à l'adresse ci-dessus.

Dr Joseph Comtois,

(CI-DEVANT DE MONTREAL)

Médecin et Pharmacien

St-Barthélemi, Co. Berthier, P. Q., Canada

St-Barthélemi, 27 mai 1913

Téléphone Bell à sa résidence

Mr L.P. Comtois

609 Mount Royal est.
Montreal

Mon cher L. Philipp, j'ai reçu ta lettre du 23. A propos de mon terrain de la rue Ontario, je consentirai à partager les profits en trois à condition que vous le vendiez \$1.25 du pied. Or maintenant comme j'ai appris de bonne source que aussitôt un op. fini elle est donnée à un autre à un prix coup plus élevé, il faut que tout cela se fasse d'ici au 30 de juin. Je souhaitant tout le succès possible je demeure
Très bien obligé

J. Comtois

Quercus

peto du Maire



Assemblée des
Conseil

5 sept. 1914.

SOU DU PAUVRE

(Chiffres officiels du revenu)

1 ^{ère} Semaine	:	\$ 2.851.78	
2 ^e	"	2.711.65	Diminution \$ 140.20
3 ^e	"	2.901.16	Augmentation 189.50

Total \$8.464.59

N.B.-- Le revenu atteindra bientôt et dépassera même \$ 3.000 par semaine. Or, \$ 3.000 par semaine donnerait \$ 156.000 pour 52 semaines de l'année, et il faut remarquer que la perception actuelle se fait dans un été, où il n'est pas venu de cirques et où il y a encore 2 grands théâtres et au moins 10 salles de vues animées de fermées, sans compter les salles de danse, patinoirs et autres établissements qui ne sont ouverts que l'hiver.

A. B.

filed

Etat de "saw
du pauvre

Presented to Council 26 Aug 1855
Présenté au Conseil

filled

Montreal Tramways Company

OFFICE OF THE GENERAL MANAGER.

Montreal, September 1st. 1914.

IN REPLY, KINDLY REFER TO FILE 46

J. Crepeau Esq.


Assistant City Clerk.
City Hall.

MONTREAL.

Dear Sir,-

I wish to acknowledge receipt of your letter of the 31st. ultimo, in which you state that the Council requests that a car stop be established on Ontario Street, corner of Maisonneuve in place of the existing car stop at the corner of Champlain Street. This matter will receive immediate attention.

Yours very truly,


General Manager.

Montreal Fairways
Cty. Le far stop
corner Ontario
and Maisonneuve st

Presented to Council 5 Sept 1911
Présenté au Conseil

filed

This matter will receive immediate attention.

Yours very truly,
General Manager



Law Department.

Montreal, October 2nd, 1914.

TO HIS WORSHIP THE MAYOR
AND MEMBERS OF THE CITY COUNCIL.

RE: YOUR FILE NO. RESOLUTION OF YOUR
COUNCIL DATED 22nd SEPTEMBER 1914, CONCERN-
ING THE APPLICATION OF THE GRAND TRUNK RAIL-
WAY CO. TO LAY TWO ADDITIONAL TRACKS FROM
GUY STREET TO ST. HENRY STATION ASKING IF
ANY MEANS CAN BE TAKEN TO OBTAIN THE RECON-
SIDERATION OF THE ORDER MADE BY THE RAILWAY
COMMISSION ON THE 15th OF SEPTEMBER, GRANT-
ING THE APPLICATION OF THE RAILWAY COMMISSION.

Gentlemen,-

We have taken communication of the resolution of your Council dated the 22nd September 1914, concerning the above matter and asking if any means can be taken to obtain a reconsideration of the order of the Railway Commission made on the 15th of September, granting the application of the Railway Company, and in reply, we beg to say that under the Railway Act an appeal lies in cases such as the present one and under the conditions such as exist in the present case to the Governor in Council, but we cannot advise an appeal as we are of the opinion that such an appeal in the present case could not possibly be successful.

THE WHOLE RESPECTFULLY SUBMITTED.

We have the honor to be,

Yours truly,

Charles Fawcett
Chief City Attorney,
(For the City Attorneys.)

WHB/HB.

October 2nd, 4.

TO HIS WORSHIP THE MAYOR
AND MEMBERS OF THE CITY COUNCIL.

RE: YOUR FILE NO. RESOLUTION OF YOUR
COUNCIL DATED 22nd SEPTEMBER 1914, CONCERN-
ING THE APPLICATION OF THE GRAND TRUNK RAIL-
WAY CO. TO LAY TWO ADDITIONAL TRACKS FROM
GUY STREET TO ST. HENRY STATION ASKING IF
ANY MEANS CAN BE TAKEN TO OBTAIN THE RECON-
SIDERATION OF THE ORDER MADE BY THE RAILWAY
COMMISSION ON THE 15th OF SEPTEMBER, GRANT-
ING THE APPLICATION OF THE RAILWAY COMMISSION.

Gentlemen,-

We have taken communication of the resolution of your Council dated the 22nd September 1914, concerning the above matter and asking if any means can be taken to obtain a reconsideration of the order of the Railway Commission made on the 15th of September, granting the application of the Railway Company, and in reply, we beg to say that under the Railway Act an appeal lies in cases such as the present one and under the conditions such as exist in the present case to the Governor in Council, but we cannot advise an appeal as we are of the opinion that such an appeal in the present case could not possibly be successful.

THE WHOLE RESPECTFULLY SUBMITTED.

We have the honor to be,

Yours truly,

Charles J. Gaudin
Chief City Attorney,
(For the City Attorneys.)

WHB/HB.

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de
Montréal, tenue MARDI LE 22 septembre 1914.

oooooooooooooooooooooooooooo

Soumis et lu le rapport suivant de la Commission Spéciale au sujet
de la demande la Cie du Grand Tronc pour la construction de deux voies
additionnelles entre la rue Richmond et la Gare St-Henri.

LA COMMISSION SPECIALE au sujet de la demande de la Compagnie de
chemin de Fer du Grand Tronc pour la construction
de deux voies additionnelles entre la rue Richmond
et la gare St-Henri.

a l'honneur de faire rapport,

Qu'elle a pris en considération le rapport ci-annexé du Bureau des
Commissaires recommandant que la demande ci-dessus de la Compagnie
du Grand Tronc soit accordée à certaines conditions;

Qu'elle a appris par la voie des journaux et par le département en
Loi que la permission demandée avait été, dès le 15 du courant,
accordée à la Compagnie par la Commission des Chemins de Fer, avant que
la Ville ait pris une décision à ce sujet;

Que ce la la met dans l'impossibilité de faire aucune suggestion
et rend complètement inutile l'étude de ce rapport par elle-même et
par le Conseil;

Qu'elle recommande néanmoins que le département en Loi reçoive
instructions d'aviser le Conseil sur les moyens à prendre pour obtenir
la reconsidération de la décision de la Commission des Chemins de Fer
accordant à la Compagnie du Grand Tronc la permission de construire
deux voies additionnelles à travers les rues Richmond et autres jusqu'à
la gare St-Henri, de façon à protéger les droits et les intérêts de la
Ville;

Que la Commission regrette que la Commission des Chemins de Fer
n'ait pas accordé le délai demandé par la Ville, à savoir jusqu'au
24 septembre courant, afin de permettre au Conseil d'étudier cette
question;

Qu'elle désire de plus attirer l'attention du Bureau des Commis-
saires sur le fait qu'il arrive souvent que des rapports traitant
de questions importantes ne sont soumis au Conseil qu'à la dernière
heure, ce qui empêche ce dernier d'étudier suffisamment ces questions,
et qu'elle croit en conséquence devoir insister fortement pour que
la chose ne se renouvelle pas à l'avenir et le prier de donner aux
chefs des différents services municipaux des instructions sévères
dans ce but, si ces derniers sont responsables de cet état de choses;

Qu'elle déplore également qu'une question de l'importance de celle
qui est traitée dans le rapport du Bureau des Commissaires ci-annexé
ait été réglée par ce Bureau sans que les échevins représentant les
quartiers intéressés aient été consultés, et qu'elle le prie de
consulter dorénavant les échevins chaque fois que des questions
importantes intéressant leur quartier respectif devront être discutées.

Qu'elle recommande que le rapport ci-annexé soit retourné au Bureau
des Commissaires, attendu qu'il est, vu la décision de la Commission
des Chemins de Fer, devenu absolument inutile.

Respectueusement soumis,

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 16 septembre 1914.

(Signé) O. H. Létourneau,
N. Lapointe,
W. J. Hushion,
T. O'Connell,
Joseph Elie.

Sur proposition de l'échevin Létourneau,
Appuyée par l'échevin Hushion, il est
RESOLU:- Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Certifié,

L. O. David

Greffier de la Cité.



Handwritten notes:
L. O. David
Greffier de la Cité
16/9/14

Vertical stamp:
Reçu et adopté
le 16/9/14

*Opinion des
avocats de la Cité
re Additional tracks
from Guy Street to
St. Lawrence Station*

RESOLU: - Que ledit rapport soit reçu et adopté.

A l'usage par l'échevin Huchison, il est

sur proposition de l'échevin Lévesque.

Montréal, le septième 1874.

Maire de Ville.

Membre de la Commission.

Presented to Council *as above*

Présenté au Conseil

Referred to

Renvoyé à



file

LAW BRANCH

FRANCIS H. GIBBORNE, K.C.,

PARLIAMENTARY COUNSEL

JOSEPH K. FORAN, K.C., D.LITT.

ARTHUR G. TROOP, B.A., LL.B.



House of Commons

OTTAWA

1036 St. Hubert St.

Montreal,

26th Sept. 1914.

N. Smith, Esq.

City Cashier,

Montreal.

Dear Sir,

I enclose you receipt signed for the cheque therein mentioned, that is to say \$500 subscribed by the City of Montreal to the Champlain Monument at Ottawa. I beg of you to transmit to the Mayor, Controllers and Aldermen the expression of the deep appreciation of the Committee and thankfulness for the assistance. I may add that as the Monument is to be the most historic one in the Capital, and a work of art of the highest character, and as it will stand on the spot on which Champlain stood three hundred years ago to take observations, besides being on the confines of the two mother Provinces, it is just that the metropolitan city of Quebec should have a share in it.

Yours very respectfully,

J. K. Foran

Secretary, Champlain Monument Fund.

Chaplain Monuments
Committee
Acknowledging re-
ceipt of City's sub-
scription.

Presented to Council.....*5 Oct 1914*
Présenté au Conseil.....

filed

Referred to.....
Renvoyé à.....

PROVINCE DE QUÉBEC ^{REC}

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE



No. 1409/I4.

Québec, 25 septembre, 19 14.

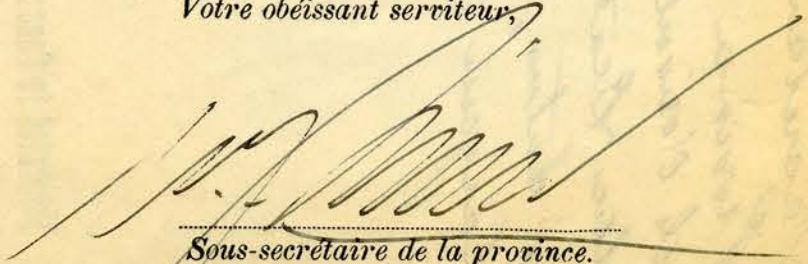
Monsieur,

L'honorable Jérémie-L. Décarie, Secrétaire de la Province,
me prie de vous informer que, par arrêté ministériel, en date du...24.....
septembre----- courant, il a plu à M. le Lieutenant-Gouverneur
en conseil d'approuver...des documents-----
du conseil municipal de...la cité de Montréal....., ~~voilà etc~~
demandant la prolongation des rues Beattie, Ste-Clothilde, Milar
Victor-Hugo et Clovis, sur une largeur de 50 pieds, conformément
aux dispositions de l'article 19 de la loi 4, Georges V, ch.73.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,


Sous-secrétaire de la province.

M. René Bauset, greffier-adjoint,
Hôtel-de-ville,
Cité de Montréal.

Secretari de la
Província au sujet
de l'ouverture des
lles Beatts, St. Cathedra
& autres, à une
Carguer de 50 puds

1874-06-10
1874-06-10

Presented to Council 5 Dec 1874
Présenté au Conseil

filled

Referred to
Renvoyé a

SECRETARI DE LA PROVINCIA
AL SEU REY
DE LA CIUDAD DE MONTREAL
A DON JUAN DE LOS RIOS
GOVERNADOR DE LA PROVINCIA
DE LA CIUDAD DE MONTREAL
MONTREAL A 10 DE DICIEMBRE DE 1874
Yo el Secretario de la Provincia
de la Ciudad de Montreal
Juan de los Rios



DEPARTAMENT DU SECRETARIE
PROVINCIA DE MONTREAL

PROVINCE DE QUÉBEC

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE.

No. 867/I4.

Québec, 25 septembre, 1914.

Monsieur,

L'honorable Jérémie-L. Décarie, Secrétaire de la Province, me prie de vous informer que, par arrêté ministériel, en date du 24 septembre----- courant, il a plû à M. le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'approuver des documents----- du conseil municipal de la cité de Montréal, -----, ~~concernant~~ demandant la prolongation de certaines rues de la largeur respective de 40,50 et 55 pieds, sur un terrain cédé à la ville par Mde Delphine Jasmin, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 4, Georges V, ch. 73.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Sous-secrétaire de la province.

(Jarry) (quantité de décrets)

M.J. Crépeau, greffier,
Cité de Montréal,
Hôtel-de-ville,
MONTREAL.

Secrétaire de la
Provisoire au sujet
de la prolongation de
certaines rues à leur
largeur de 40 et
50 pieds respectivement

Presented to Council.....

Présenté au Conseil.....

filed

Referred to.....

Renvoyé à.....

DEPARTMENT OF SECRETARIES

БЮРОЛИСЕ ДЕ СЕКРЕТАРИЕ

HOTEL DE VILLE ,

MONTREAL, 7 octobre 1914.

A Son Honneur le Maire, à MM. les échevins et à MM. les Commissaires,

Messieurs,

La délégation qui a été nommée pour assister à la 18^{me} convention annuelle de la Ligue des Municipalités Américaines, a l'honneur de faire rapport

que, conformément aux instructions du Conseil, cette délégation s'est transportée à Milwaukee et a assisté à toutes les séances de la Ligue des Municipalités Américaines les 29 et 30 septembre et les 1^{er} et 2 octobre 1914.

Les sujets qui ont été discutés à cette convention se rapportaient à des questions de la plus haute importance pour notre ville et comprenaient entre autres :

- 1- les approvisionnements d'eau et les égouts;
- 2- les pavages;
- 3- le "home rule" le plus absolu;
- 4- la distribution gratuite du lait;
- 5- les finances, impôts et évaluation, terrains de jeux, administration par des commissaires ou un conseil municipal etc. etc.

On a aussi discuté longuement l'opportunité de faire examiner la situation administrative et financière des villes par des experts qui constituent ce que l'on appelle là-bas des "Bureaus of Municipal Research".

On comprend par cette innovation la nomination d'experts en matières d'administration générale - des spécialistes en ces matières - qui font une étude sérieuse de la municipalité qui a requis leurs services. Ces experts font un examen approfondi de l'organisation municipale, des méthodes de finances, de la perception des impôts, de la comptabilité, ainsi que de tout ce qui se rapporte à l'administration de la police et du feu, de l'hygiène et de la voirie.

Un grand nombre de villes aux Etats-Unis ont déjà requis les ser-

VICES de ces experts, sans compter certaines villes du Canada, entre autres Toronto et Brandon.

Nous ne voulons pas déclarer qu'il serait dans l'intérêt de la Ville de Montréal d'avoir recours à ce bureau d'experts, mais nous nous permettons de recommander au Bureau des Commissaires l'étude de cette question, attendu que MM. les Commissaires sont les administrateurs naturels des affaires de la Ville.

La question de l'autonomie des villes ("Home rule") a soulevé une grande discussion et tous les délégués qui assistaient à la convention se sont déclarés unanimes pour réclamer la plus grande mesure possible d'autonomie pour les municipalités. Nous avons constaté que, dans presque toutes les ~~municipalités~~ villes des Etats-Unis, on réclame l'autonomie à grands cris et presque toutes les Législatures de l'Union Américaine n'hésitent pas à donner aux villes qui leur en font la demande les pouvoirs administratifs les plus étendus.

Nous vous ferons remarquer que la section 300 (c) de la Charte de la Cité, adoptée par la Législature en 1912, donne à la Ville une certaine mesure d'autonomie en permettant au Conseil de faire, abroger ou amender et mettre à exécution tous les règlements nécessaires concernant la bonne administration de ses affaires, etc. Mais il serait peut-être opportun pour les autorités municipales d'étudier de nouveau cette question et d'ajouter à cette section 300 (c) une disposition qui ferait disparaître toute ambiguïté et qui décréterait que "la Ville de Montréal aura le pouvoir et l'autorité d'amender sa Charte et d'adopter toutes lois et tous règlements se rapportant aux affaires municipales, à l'exception cependant des dispositions de la Charte ayant trait à l'imposition des taxes et à la négociation des emprunts".

Vos délégués avaient préparé un travail important sur les méthodes en usage pour la confection des listes électorales et sur les élections, mais la Convention ayant précipité sa clôture, il a été entendu que ce travail serait publié dans le compte rendu des délibérations.

Vos délégués ont été l'objet d'une délicate attention de la part des membres de la Ligue, lorsque M. Lapointe a été élu vice-président et M. Boyd, membre d'un Comité important qui devra faire rapport à l'assemblée de 1915 qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans.

L. A. Lapointe
Justie H. Boyd
Reine Gausset.

RAPPORT

DE LA

de la délégation de
Commission
Convocation de la Ligue
des Municipalités Amé-
ricaines

Présenté *13 Oct* 190*4*

au Conseil -

Adopté 190

Entré vol. page

et page du vol. des Rapports.



Hôtel de Ville

Montréal 13 octobre 1914

BUREAU DES AVOCATS DE LA CITÉ,
CHARLES LAURENDEAU, C.R.
AVOCAT EN CHEF DE LA CITÉ.

Hon. L. O. David,
Greffier de la Cité,
HOTEL DE VILLE.

Cher Monsieur:-

Le rapport du Bureau des Commissaires concernant le contrat pour la construction d'un tunnel sur l'Avenue du Parc, se trouve, par l'expiration du délai de trente jours depuis sa réception par le Conseil, adopté automatiquement.

La loi déclare que ce rapport prend effet à compter de l'expiration du délai de trente jours.

Après l'expiration des trente jours le devoir du Greffier est de traiter ce rapport comme s'il eut été adopté formellement par le Conseil.

A partir de ce moment ce rapport ne doit plus figurer sur l'ordre du jour.

Quoiqu'il n'appartienne pas généralement au Greffier de modifier les ordres du jour, cependant, dans ce cas exceptionnel, il doit prendre la responsabilité de le faire.

Votre tout dévoué,

Charles Laurendeau

Avocat en Chef de la Cité.-

CL/TF



Hôtel de Ville

Montréal

13 octobre

19 14

BUREAU DES AVOCATS DE LA CITÉ,
CHARLES LAURENDEAU, C.R.,
AVOCAT EN CHEF DE LA CITÉ.

Hon. L. O. David,

Greffier de la Cité,

HOTEL DE VILLE.

Cher Monsieur:-

Le rapport du Bureau des Commissaires concernant le contrat pour la construction d'un tunnel sur l'Avenue du Parc, se trouve, par l'expiration du délai de trente jours depuis sa réception par le Conseil, adopté automatiquement.

La loi déclare que ce rapport prend effet à compter de l'expiration du délai de trente jours.

Après l'expiration des trente jours le devoir du Greffier est de traiter ce rapport comme s'il eut été adopté formellement par le Conseil.

A partir de ce moment ce rapport ne doit plus figurer sur l'ordre du jour.

Quoiqu'il n'appartienne pas généralement au Greffier de modifier les ordres du jour, cependant, dans ce cas exceptionnel, il doit prendre la responsabilité de le faire.

Votre tout dévoué,

Charles Laurendeau

Avocat en Chef de la Cité.-

CL/TF



Hôtel de Ville

Montréal

13 octobre 1914 19

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ.

A Son Honneur le Maire

et à MM les échevins de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Ayant jugé à propos de consulter l'avocat en chef
de la Cité sur le pouvoir du Greffier de biffer de
l'ordre du jour un rapport du Bureau des Commissaires
qui n'a pas été adopté par le Conseil dans le délai de
trente jours, j'ai reçu l'opinion ci-annexée, que je crois
devoir communiquer au Conseil afin qu'il sache comment
à l'avenir le Greffier disposera des rapports de cette
nature.

Votre obéissant serviteur,

L. O. David

Greffier de la Cité.

Rapport des
Représentants de la Cité
re Application de la section
N de l'article 21
de la Charte

Presented to Council 13 Oct 1914
Présenté au Conseil.....

filed

Referred to.....
Renvoyé à.....

CONSULAT GENERAL DE BELGIQUE,
au Canada.

Ottawa, le 19 Octobre 1914.

Cher Monsieur le Commissaire,

par votre lettre du 15 courant de ce mois, vous voulez bien m'informer que, sur votre bienveillante proposition, la Ville de Montréal a décidé de consacrer une somme de dix mille piâtres à secourir les victimes de la guerre en Belgique.

Je vous remercie sincèrement de cette communication et je vous serais obligé de bien vouloir offrir à M. le Maire, au Bureau des Commissaires, ainsi qu'au Conseil de Ville l'expression de ma profonde gratitude.

Le geste de la Ville de Montréal, aussi spontané que généreux, sera vivement apprécié par le Gouvernement et le Peuple belges; qui garderont de ce précieux et éloquent témoignage de sympathie le souvenir le plus reconnaissant.

Je me propose de confier l'emploi de la somme importante dont il s'agit aux soins du Comité Central de l'Oeuvre de Secours pour les Victimes de la guerre en Belgique, dont je fais partie en qualité de Président.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire savoir si cette manière de disposer du don de la Ville est conforme aux intentions de celle-ci.

Veillez agréer, cher Monsieur le Commissaire, les assurances de mes sentiments les plus distingués.

(Signé) M. Gour.

Monsieur Thomas Côté,
Commissaire de la Ville de Montréal,
Montréal.

RR. COPIE.

Greffier

*Lettre de remerciements
du Conseil de Belgique*

Commissaire de la Ville de Montréal,
Montréal.

(Signé) M. Gosselin.

Presented to Council 26 Oct. 1924
Présenté au Conseil
Referred to files
Renvoyé à
Referred to
Renvoyé à

EXTRAIT

du procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

TENUE LE 21 octobre 1914. (A.M.)

Soumise une communication du Consul Général de Belgique, remerciant les autorités de la Ville d'avoir voté une somme de \$10,000.00 pour venir en aide aux Belges, victimes de la guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

RESOLU:- Que ladite communication soit publiée dans le Bulletin Municipal, qu'une copie en soit adressée au Greffier de la Ville pour être soumise au Conseil, à sa prochaine séance, et que le Consul Général de Belgique soit informé que l'application qu'il veut faire de la somme votée par le Conseil de Ville de Montréal, est en tous points conforme aux intentions du Bureau des Commissaires et du Conseil.

(Certifié)



Secrétaire.

Greffier

Secrétaire.

Journal

(21 OCT.)

Le conseil d'administration de la Ville de Montréal a eu lieu le 21 octobre 1914.

Le conseil a été présidé par M. le maire, M. J. G. Gauthier.

Le conseil a adopté les résolutions suivantes :

1. Le conseil a approuvé le rapport de M. le maire sur l'état des finances de la Ville pour l'année 1914.

2. Le conseil a approuvé le budget de la Ville pour l'année 1915.

3. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de la voirie sur l'état des travaux de la voirie pour l'année 1914.

4. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'éclairage sur l'état des travaux de l'éclairage pour l'année 1914.

5. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'hygiène sur l'état des travaux de l'hygiène pour l'année 1914.

6. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'enseignement sur l'état des travaux de l'enseignement pour l'année 1914.

7. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'industrie sur l'état des travaux de l'industrie pour l'année 1914.

8. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'agriculture sur l'état des travaux de l'agriculture pour l'année 1914.

9. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'artillerie sur l'état des travaux de l'artillerie pour l'année 1914.

10. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'artillerie sur l'état des travaux de l'artillerie pour l'année 1914.

11. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'artillerie sur l'état des travaux de l'artillerie pour l'année 1914.

12. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'artillerie sur l'état des travaux de l'artillerie pour l'année 1914.

13. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'artillerie sur l'état des travaux de l'artillerie pour l'année 1914.

14. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'artillerie sur l'état des travaux de l'artillerie pour l'année 1914.

15. Le conseil a approuvé le rapport de M. le commissaire de l'artillerie sur l'état des travaux de l'artillerie pour l'année 1914.

LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. (S. M.)

Le secrétaire de la Ville de Montréal.

EXTRAIT

Office of the Mayor

PHILADELPHIA.

October 21, 1914.

RUDOLPH BLANKENBURG
MAYOR

Mr. L. O. Daviet, City Clerk,
Montreal, Canada.

My dear Sir:-

I enclose herewith the program for the
Conference of American Mayors, to be held in this City,
next month.

On your arrival in Philadelphia, will
you please report to the Conference Headquarters at the
Bellevue-Stratford Hotel, where a Bureau of Information
will be established.

If for any reason you cannot attend in
person, I count on you to see that Montreal is represented
one way or the other.

I look forward with real pleasure to seeing
you.

Very truly yours,

Rudolph Blankenburg
Mayor.

M.
ENC.

P. S. The Ladies' Program and Cards of Admission will
follow shortly.

*Invitation du Comité de
Philadelphie*

Presented to Council 26 Oct. 1914
Presente au Conseil
Referred to *Delegation*
Reveyé a
Presented to Council
Presente au Conseil

Office of the Registrar
PHILADELPHIA
September 21, 1914



Département en Loi. Montréal, 26 octobre, 1914, 91

A SON HONNEUR LE MAIRE
ET AUX MEMBRES DU CONSEIL.

Messieurs:-

L'article 23 de la Charte dit que les résolutions, etc., sont, dans les quarante-huit heures de leur approbation par le Conseil, présentées par le Greffier au Maire pour qu'il y donne son assentiment et y appose sa signature.

Si le Maire ^{refuse} il les remet avec ses objections par écrit au Greffier qui les soumet de nouveau à la considération du Conseil à la séance suivante comme matière d'urgence et de privilège.

Le Conseil est-il obligé de disposer de cette affaire à cette séance même ?

Nous sommes d'opinion que le Conseil n'est pas obligé de disposer de l'affaire à cette séance. Les mots "comme matière d'urgence et de privilège" ne regardent que la procédure qui doit être suivie, c'est-à-dire que l'affaire doit être soumise par privilège.

LE TOUT HUMBLEMENT SOUMIS.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs,

Vos obéissants serviteurs,

Charles Fauriol

Avocat en Chef de la Cité.
(Pour les Avocats de la Cité.)

CL/AG

Avocats de la Cte
au sujet du veto
de S. M. la Reine



Handwritten text, possibly a name or title, written vertically on the left side.

Handwritten text, possibly a date or reference, written vertically on the left side.

Presented to Council 26 Oct 1794

Presenté au Conseil

Referred to filia
Rouveyé a

Large handwritten signature or name, possibly 'C. de la Rivière', written across the bottom of the page.

(Escribo los Avocados de la Cte.)

A LA CITE DE MONTREAL

LA DELEGATION nommée par le Conseil pour se rendre à OTTAWA afin de mettre devant les autorités fédérales, la question du danger qui résulte à cause du grand nombre de sans travail.

a l'honneur de faire rapport,

Qu'elle s'est rendue à Ottawa le 2 novembre courant, et qu'elle a été reçue par Sir George E. Foster, premier ministre suppléant, les Honorables MM. Coderre, White, Crothers, Doherty, Blondin et Meighen.

Les personnes suivantes s'étaient jointes à votre délégation:

MM. R. J. Dale, Président du Board of Trade, D. W. Campbell et R. H. McMaster, M. Geo. Hadrill, secrétaire du Board of Trade;

Le Révérend Dr Barclay et M. Rufus D. Smith de l'Association dite "Charity Organization";

M. J. T. Foster, délégué du Congrès des Métiers et du Travail;

M. W. D. Lighthall, secrétaire de l'Union des Municipalités Canadiennes;

Le Contrôleur McDonald fut le premier à adresser la parole. Il exposa devant les ministres les dangers qui pourraient résulter du grand nombre de personnes actuellement sans travail. M. McDonald remercia le gouvernement de ce qu'il a déjà fait, entre autre chose la restriction de l'immigration pendant la durée de la guerre. Il demanda que les travaux publics dans Montréal soient gardés par la milice du Canada, qui a été récemment mobilisée; cette garde devant aussi surveiller les grandes entreprises de la métropole, de même que l'aqueduc, le port, etc.

Il démontra la difficulté pour la police municipale de suffire à la tâche. M. McDonald demanda aussi que le gouvernement fédéral se charge de la surveillance des explosifs. La loi provinciale qui existe à ce sujet n'est pas suffisamment mise en force. La situation est d'aurant plus

grave que le nombre des sans travail à Montréal, est considérable; parmi ceux-ci il y a un grand nombre de personnes appartenant aux nations ^{ennemies} ~~en guerre~~. La Ville fait ce qu'elle peut pour faire face à la situation, mais l'aide du Gouvernement Fédéral est désirable.

M. R. J. Dale, Président du Board of Trade, appuie les demandes faites au Gouvernement et suggère que la plus grande latitude soit laissée aux officiers du bureau d'enregistrement de Montréal afin de savoir tout ce qu'il est important de connaître au sujet des Allemands et des autrichiens.

Monsieur l'échevin Giroux dit que Montréal est heureux de l'initiative prise par le Gouvernement Fédéral dans les temps difficiles que traverse le Canada. Il demande que les recrues nouvellement enrôlées par le gouvernement restent le plus longtemps possible à Montréal. L'administration de la police de Montréal est parfaite, mais devrait dans les circonstances recevoir de l'assistance de la milice.

Le Révérend Dr. Barclay discute alors un autre aspect de la question, celui de l'aide qu'il peut donner aux sans-travail qui appartiennent aux nations ennemies.

M. Lighthall, secrétaire de l'association des municipalités canadiennes parle dans le même sens. Il présente au Gouvernement des résolutions des municipalités qui s'engagent à aider le gouvernement dans la solution du problème des sans-travail. M. Lighthall croit qu'un Commissaire devrait être nommé pour faire un relevé des sans-travail dont plusieurs pourraient être enrôlés.

M. J. T. Foster, représentant des ouvriers dit que le problème des sans-travail devient sérieux pour les grandes villes. Aujourd'hui 15,000 à 20,000 hommes n'ont rien à faire à Montréal. Il ne suggère aucun moyen de remédier à la situation mais le Gouvernement doit être en mesure de le trouver.

L'immigration amène au Canada une foule de gens qui devraient rester dans leur pays. Parmi les sans-travail il y en a qui ne peuvent pas s'enrôler et ce sont ceux-là que les ouvriers recommandent au Gouvernement.

Sir George Foster remercia les délégués de leur visite et dit que l'action du gouvernement jusqu'à ce jour n'a soulevé aucune critique. Il est heureux de le constater car la tâche n'est pas facile et présente de grandes difficultés. La question est sérieuse. Le Gouvernement veut que la loi soit observée sans soulever de préjugés et que la propriété soit entièrement protégée. Dans quelques jours le Gouvernement annoncera ce qu'il a décidé et nul doute que cette décision sera approuvée comme tout ce qui a été fait dans le passé. Si les responsabilités du gouvernement fédéral ont augmenté, il en est de même de celles des gouvernements provinciaux et des municipalités. Montréal doit voir à augmenter sa police et à protéger ses entreprises. Quant aux étrangers ceci concerne le Gouvernement Fédéral. Les municipalités doivent aussi s'occuper des sans-travail de même que les gouvernements provinciaux, mais les autorités fédérales offrent leur coopération.

Rien n'est épargné pour améliorer la situation dans toutes les parties du pays. En terminant Sir G. Foster dit que le Gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait pour obtenir des contrats aux manufacturiers, en rapport avec la guerre. Des commandes considérables ont été reçues de l'étranger. Aujourd'hui même une commande importante a été obtenue du Gouvernement de la Russie. Il dit aussi que toutes les demandes de Montréal seront prises en considération par le Gouvernement.

Les Honorables MM. Doherty, Coderre et Crothers remercient les délégués des renseignements qu'ils ont fournis au Gouvernement et promettent leur concours pour obtenir une solution satisfai-

sante et efficace.

Respectueusement soumis,

D. McDonald

Leslie H. Boyd

A. Girard

G. Ménard

J. H. Loranger

(COPY)

City Hall

Montreal

29th October 1914/19



CITY CLERK'S OFFICE.

Honorable Sir G. E. Foster,
Acting Prime Minister,
OTTAWA, Ont.

Dear Sir,

The civic delegation and the Board of Trade agree to proceed to Ottawa on Monday next, and they trust that you will receive them at noon on the arrival of the train .

Will you kindly inform me if these arrangements are agreeable.

Yours truly,

(Signed) L.O.David,
City Clerk.



C.

MINISTER'S OFFICE,

Ottawa, Oct. 30th, 1914

L.O. David, Esq.,
City Clerk,
Montreal, Que.

Dear Mr. David:-

I have your letter of the 29th instant with reference to the Board of Trade and civic delegation from Montreal and I will see them on Monday at noon, November 2nd, in the Privy Council Office.

Yours sincerely,

George V. Foster



C.

MINISTER'S OFFICE.

Ottawa, Oct. 28th, 1914

L. D. David, Esq.,
City Clerk,
Montreal, Que.

Dear Sir:-

I have your letter of the 27th instant, having reference to the deputation to Ottawa in connection with danger arising out of unemployment in Montreal.

I am waiting for an answer from Mr. Hadrill, fixing the date either for Monday or Friday of next week. You might confer with him as to the ultimate arrangement.

Yours sincerely,

Eugene Dutilleul

Monday

*Mani
Com. McDonald
L. a. Laf.
L. a. Laf.
L. a. Laf.
L. a. Laf.
L. a. Laf.*

*9.05
12.4 a.*

5.00

78 00
3.50

31.50
34.00
5.00

10.00

83.00

d'ap. & d'for

de fait passe
lms Courlois
pour
Sauthe

Arthur

+ Ararand

Courtou

Marchand

Charrette

con. Marchand
Ligancher

RAPPORT

DE LA

*Délégation nommée
Commission pour mettre devant
les autorités fédérales
la question des sans-
travail.*

Présenté *4 mai* 1904

filed

Adopté 190

Entré vol. page

et page du vol. des Rapports.

pour le conseil
A Son Honneur le Maire,

Les Commissaires et Echevins

de la Cité de Montréal.

Mettre au Georges devant le

Nous soussignés, tous électeurs et propriétaires sur les rues Boyer et Christophe-Colomb dans les cité et district de Montréal tenons par les présentes à protester énergiquement contre la mise en force des amendements passés à la dernière séance du Conseil, modifiant le règlement 516. Ces modifications, sont de nature à nous causer des préjudices graves et méconnaissent totalement nos droits acquis de propriété et de séjour. Ces modifications sont de nature à nous obliger de vendre nos propriétés à vil prix et de déménager notre commerce et notre domicile vu qu'il nous est défendu par ces amendements d'agrandir ou de réparer nos écuries, hangars ou remises déjà existantes. Ces changements sont de nature à nous causer des torts considérables et sont apportés sans que des raisons plausibles nous en aient été données. Lorsque nous avons construit, nos plans et devis ont été acceptés par la ville et nous avons dû nous conformer à la loi. Pourquoi sans avis nous prive-t-on maintenant de nos droits acquis et pour lesquels nous avons payé. Nous comptons sur votre impartialité pour nous rendre justice entière et complète et abroger ces amendements. Et nous avons signé:

L. Piquin St Boyer 2

J. A. Brossseau 49-69 Rue Boyer

Eugène Lemoine 5^e Rue Boyer
M^{de} Charles Duval
P. Corbin 15 rue Boyer
M^{de} Laurin 37 rue Boyer
M^{de} Saincy 47 Rue Boyer
Eli Morel 14 Rue Boyer
N^{de} Morier 373 mentana
M^{de} Louise Provost 77 Rue Boyer
M^{de} Flavien Belleau 73 Rue Boyer
Louis Brinade 101 Rue Boyer
J^{de} Leon St Jean 103 Rue Boyer
Emilie Renaud 436 Parc Lafontaine
J. O. Saucy * 97 Rue Boyer
Donat St Jarry 123 Rue Boyer
J^{de} St Jarry 129 Rue Boyer

Citoyens et pétitionnaires
de la rue Byes se
protestant contre le
réglement au sujet
de l'erection de
bâtimens sur Byes

Presented to Council... 4 Nov 1844

Présenté au Conseil.....

filed

Referred to.....

Renvoyé à.....

FOR READING

as amendé au
9 nov. 1911

No.

Règlement amendant le règlement No 260, intitulé "Règlement concernant les bâtiments de Montréal", 1901.

A une assemblée, etc.,

Il est ordonné et statué comme suit: —

Section 1.—La section 114 du règlement No 260, intitulé: "Règlement concernant les bâtiments de Montréal, 1901", est abrogée et remplacée par la suivante:

"RAMONAGE DES CHEMINEES"

"Sec. 114.—Toute cheminée communiquant avec un poêle, ou un foyer, ou un fourneau chauffés au bois ou au charbon, ou avec un appareil de chauffage, dans la Cité, devra être ramonée deux (2) fois par année, aux époques que le Surintendant des Bâtiments fixera, par des ramoneurs nommés par le Bureau des Commissaires. Ces ramoneurs seront sous la direction du Surintendant des Bâtiments; ils devront lui obéir et se servir des appareils et instruments qu'il approuvera.

"(a) Le Surintendant des Bâtiments divisera la Ville en autant de districts de ramonage qu'il jugera nécessaire, et il devra faire approuver cette division desdits districts par le Bureau des Commissaires. Il y aura pour chaque district un ramoneur licencié, avec au moins un aide, qui sera aussi licencié comme ramoneur.

qui devra
avoir ses
employés etc

Ce ramoneur
est et ses
aides

Lequel devra
avoir ses
aides
Ce ramoneur et
ses employés devront
être licenciés

(b) Avant de ramoner la cheminée d'un bâtiment quelconque, lesdits ramoneurs devront donner à l'occupant de ce bâtiment un avis préalable par écrit d'au moins deux (2) jours. Cet avis, qui devra aussi contenir le nom du ramoneur, son adresse, le numéro de son téléphone et le numéro du district, sera dans la forme suivante:

Bureau de l'Inspecteur des Bâtiments,
Hôtel de Ville.

No..... Montréal..... 19...

Avis vous est, par les présentes, donné qu'après deux (2) jours de cette date, les ramoneurs procéderont au ramonage des cheminées des bâtiments suivants:
conformément aux dispositions du règlement No 260 de la Cité de Montréal.

Veuillez en conséquence leur donner l'aide nécessaire.

.....
Surintendant des Bâtiments.

.....
(Nom du ramoneur licencié).

Ramoneur, district No.....

No..... rue.....

Téléphone.....

(c) Le Bureau des Commissaires pourra aussi, faire faire, dans un ou plusieurs districts, les ramonages de cheminées par des employés municipaux, ou il pourra faire faire ce travail à l'entreprise.

Ceux qui seront chargés de ce travail en vertu du présent paragraphe devront se conformer aux dispositions du présent règlement.

(d) Toute licence de ramoneur consistera en un certificat délivré et signé par le Surintendant des

Bâtiments. Ce certificat devra indiquer le nom, l'adresse et l'âge du licencié, et le nom du district pour lequel il est nommé.

Cette licence pourra être révoquée et annulée en aucun temps par le Bureau des Commissaires sur rapport du Surintendant des Bâtiments et ne sera émise que pour un an, de mai à mai. Si une licence est émise après le premier mai, elle ne sera valable que jusqu'au premier mai suivant.

(e) Les sommes suivantes devront être payées par l'occupant d'une maison ou d'un bâtiment pour le ramonage des cheminées :

~~Pour chaque tuyau de cheminée dans une maison d'un étage 5 cents~~
~~Pour chaque tuyau de cheminée dans une maison de deux (2) étages 10 cents~~
~~Pour chaque tuyau de cheminée dans une maison de trois (3) étages 15 cents~~
~~Pour chaque tuyau de cheminée dans une maison de quatre (4) étages 20 cents~~
Pour chaque tuyau de cheminée dans une maison de plus de quatre (4) étages, il sera payé pour chaque étage 5 cents

Lorsqu'un ramoneur sera spécialement requis, en dehors de ses tournées ordinaires, de faire des ramonages, il aura droit dans ce cas à cinquante (50) cents pour chaque cheminée qu'il ramonera.

Les sommes ci-dessus seront immédiatement payables par l'occupant de la maison ou du bâtiment dont les cheminées auront été ramonnées.

Toute personne qui refusera ou négligera de payer la somme exigible, ou qui empêchera un ramoneur d'entrer dans une maison ou un bâtiment, ou qui le molestera ou le gênera dans l'exécution de ses devoirs, sera passible de la pénalité ci-après mentionnée.

(f) Il sera du devoir des propriétaires de toute bâtisse ou maison de ménager des moyens de communication convenables, pour que les ramoneurs aient accès aux toits et aux faites des cheminées.

(g) Par "ramonage de cheminées", l'on entend le nettoyage des parois intérieures des cheminées ou tuyaux ou conduites pour la fumée.

Les ramoneurs ne sont pas tenus d'enlever la suie ou autres déchets provenant des ramonages. L'enlèvement de la suie et autres matières et déchets devra être fait par les occupants, aussitôt après que le ramonage aura été terminé.

(h) Tout ramoneur devra tenir un livre où seront inscrits jour par jour les ramonages qu'il aura faits, et ce livre pourra être examiné en aucun temps par le Surintendant des bâtiments.

Si le ramonage se fait à l'entreprise, l'entrepreneur devra tenir un livre semblable pour chaque district qui lui aura été assigné."

Section 2.—Le présent règlement fait partie dudit règlement No 260, qu'il amende, quant à la pénalité et à toutes autres fins que de droit.



Hôtel de Ville

Montréal

25 novembre

19 14

BUREAU DES AVOCATS DE LA CITÉ,
CHARLES LAURENDEAU, C.R.
AVOCAT EN CHEF DE LA CITÉ.

A Son Honneur le Maire,

HOTEL DE VILLE.

Monsieur le Maire:-

Par votre lettre du 25 courant vous me demandez si la charte permet de faire l'emprunt que la Banque de Montréal offre de négocier pour la Cité, savoir un emprunt de \$3,000,000. et plus, pour un terme fixe de trois ans, au moyen de bons avec coupons d'intérêt et si cet emprunt est un emprunt temporaire autorisé par la charte.

La Cité a été autorisée par le règlement 523, adopté le 20 mars 1914, d'emprunter une somme de \$13,253,520. au moyen de débentures, d'obligations ou de rentes inscrites, à échoir dans quarante ans de la date de l'émission, avec intérêt au taux de $4\frac{1}{2}\%$ par an.

Par ce même règlement il est pourvu à un fonds d'amortissement pour permettre de rembourser, à échéance, le montant de cet emprunt.

La Cité ne peut emprunter pour un terme fixe qui sera plus court que celui mentionné dans ce règlement, tant que ce règlement n'aura pas été amendé.

Cependant la Cité a le pouvoir de négocier ses emprunts temporairement jusqu'à ce que le temps soit jugé favorable pour l'émission de l'emprunt autorisé par le règlement.

L'emprunt dont vous parlez dans votre lettre n'est pas, suivant moi, un emprunt temporaire suivant le sens de la charte.

M. Atwater, l'Avocat Consultant de la Cité, avec qui j'ai discuté la question, partage mon opinion.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre dévoué,

A handwritten signature in cursive script, reading "Charles Laurendeau". The signature is written in dark ink and is positioned above the typed name.

Avocat en Chef de la Cité.-

CL/TF



Hôtel-de-Ville

Montreal, le 25 novembre, 1914.

Monsieur Charles Laurendeau, C.R.

Avocat en Chef de la Cité,

Hôtel-de-Ville.

Cher monsieur Laurendeau,-

Voulez-vous avoir l'obligeance de me dire, pour cet après-midi, à 3 heures, si la Charte permet de faire l'emprunt que la Banque de Montréal offre de faire à la Cité, savoir, un emprunt de 3 millions et plus pour un terme fixe de trois ans, au moyen de bons avec coupons d'intérêts.

Est-ce que cet emprunt est un emprunt temporaire autorisé par la Charte ?

Bien à vous,

MM/EL'E.

Le Maire de Montréal.

Medius Pradny

Empreint
—
25 nov. / 14

Brosseau, Brosseau & Tansley

ADVOCATES BARRISTERS ETC.

160 ST JAMES STREET

T. BROSSÉAU, K.C.
BERNARD BROSSÉAU.
~~XXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXX~~

Montreal December, 9th, 1914.

To The Mayor of Montreal,
To the members of the Board of Commissioners,
To the Alderman of Montreal.

Gentlemen:

Referring to our former proposition dated December, 1st, on behalf of our same clients, we beg to submit another offer revised as follows, viz, to loan \$3,000,000.00 by the purchase of legally issued one year notes of the City of Montreal at large bearing interest at 5% payable semi-annually Principal Interest payable New York and Montreal. The purchase price to be 99% and such loan to be repayable at the option of the City before maturity on terms to be mutually agreed *upon* between the City and the purchasers. This offer is good for acceptance today. If loan accepted notes to be delivered and paid for in New York immediately.

Yours truly,

JR.

Brosseau & Brosseau
per Paul Brosseau

M. M. Brossseau &
Brossseau offrent
un prêt de \$3,000,000
à la Ville.

Presented to Council 9 Dec 1914
Présenté au Conseil

Table

filed 14 Dec 1914



Hôtel de Ville

Montréal 14 décembre 1914. 19

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ.

A SON HONNEUR LE MAIRE
ET A MM. LES ECHEVINS DE LA
CITE DE MONTREAL.

Messieurs,

J'ai l'honneur de mettre devant vous le projet de règlement que j'ai préparé en rapport avec l'avis de motion de M. l'échevin Mayrand, relativement au règlement de construction des édifices sur la rue Cherrier.

Comme vous pourrez le constater par la note qui apparaît sur ce projet de règlement, l'Avocat en Chef de la Cité le déclare illégal parce qu'il est discriminatoire.

Votre bien dévoué,

L. Q. David

Greffier de la Cité.

M. Jules Guéneau

No _____

intitule "Règlement"

REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NO 321, CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES EDIFICES SUR LA RUE CHERRIER.

Adopté le _____

A une assemblée, etc.

Il est ordonné et statué, etc.

Section 1.-Les restrictions du règlement No 321, concernant la construction des édifices sur la rue Cherrier, sections 1 et 2, quant à la distance ^{entre les} ~~des~~ bâtisses et la ligne homologuée, ne s'appliqueront pas aux bâtisses qui seront érigées sur le terrain situé du côté sud de la dite rue Cherrier, entre la rue St-André et la ruelle à l'ouest de la rue St-André, le dit terrain portant le numéro cadastral 1207, subdivisions 6, 7, 8, 9 et 10 du quartier Lafontaine, où il sera permis de laisser un espace de pas moins de neuf (9) pieds entre la ligne homologuée et les bâtisses, il sera aussi permis de construire dans cet espace des portiques ou perrons.

Section 2.-Le présent règlement ^{fait} ~~fera~~ partie du règlement No 321, qu'il amende, ~~quant à la pénalité et à toutes autres fins~~ que de droit.

*Illégal
François Guéneau
conseiller municipal*

Groupes de la
Cité et règlement
pour amener le
Reg. 321

Presented to Council 14 Dec 1914
Présenté au Conseil

Table

Discours du pro-maire M. Georges Vandelac.

Je viens d'écouter un très intéressant débat sur la charité. Je ne doute pas que tous ceux qui ont pris part à la discussion ne sont animés que d'un seul motif, celui de pourvoir le mieux possible aux besoins des nécessiteux, dans notre grande ville cet hiver.

Je dois féliciter les membres du conseil qui savent faire de temps à autre diversion à la discussion de grands problèmes municipaux essentiellement matériels pour tourner leur attention vers le bien moral de notre population.

Je me contenterai de souligner brièvement quelques-unes des remarques et suggestions des membres du conseil.

La proposition du leader du conseil est inspirée d'un bon motif comme d'ailleurs celle de M. l'échevin Ménard, mais elle se heurte peut-être à un obstacle, dans l'emploi direct des contributions du Fonds Patriotique. Dans mon opinion, il serait peut-être un peu osé de demander aux souscripteurs du Fonds Patriotique de faire un revirement de leurs oboles en faveur des nécessiteux en général. En outre que cela pourrait constituer une anomalie au point de vue légal, cela pourrait également être un sujet de plainte ou de protestation de la part de quelques souscripteurs.

Je crois que l'on devrait laisser aux directeurs du Fonds Patriotique le soin de disposer, eux-mêmes, de la façon dont ils le voudront, des argents qui leur ont été versés et trouver un autre moyen de secours aux victimes indirectes de la guerre, c'est-à-dire aux familles des sans-travail.

Ce moyen est tout indiqué suivant moi, dans la proposition de M. l'échevin Ménard qui me semble comme une réponse à la ville de Montréal à l'éloquent appel de l'épiscopat lu dans toutes les églises de la Province, dimanche et reproduit hier par les journaux.

Montréal se doit de donner l'exemple de la charité en souscrivant à un fonds spécial destiné à secourir nos pauvres et c'est avec plaisir que j'ai entendu tout-à-l'heure M. l'échevin Ménard faire un éloge éloquent des admirables Conférences de Saint-Vincent de Paul et des grandes institutions analogues de nos frères protestants.

La Société Saint-Vincent de Paul, institution laïque et religieuse étend sa protection directement sur le pauvre et le bien qu'elle accomplit chaque année chez nous est immense.

Les 47 conférences de la Société à Montréal, constitueraient, je le crois, les meilleurs agents distributeurs que l'on puisse instituer parmi les catholiques, et c'est pourquoi j'appuierai avec plaisir la proposition de l'échevin Ménard.

Nos concitoyens protestants possèdent également des florissantes sociétés inspirées par leur grande philanthropie, et c'est par leur entremise, également, que Montréal, je crois, pourrait atteindre les nécessiteux, et les secourir dans une juste mesure.

Je réitère mes remerciements à Messieurs les Membres du Conseil pour leur généreuse initiative et je ne doute pas que Messieurs les Commissaires n'hésiteront pas à répondre à leur demande en faveur d'une souscription pour les pauvres de la métropole.

En parlant ainsi, je crois me faire l'écho de Son
Honneur le Maire Martin qui, s'il eût été ici, n'aurait pas
manqué de manifester sa grande sympathie pour l'acte charitable
que vous accomplissez en ce moment.

Handwritten notes:
M. Martin
M. Martin
M. Martin
M. Martin
M. Martin

Discours de M.
Lévesque

On vous accompliras en ce moment.
Honneur de manifester sa grande sympathie pour l'acte charitable
En parlant ainsi, je crois me faire l'écho de son



Hôtel de Ville

Montréal

21 décembre 1914

BUREAU DES AVOCATS DE LA CITÉ,
CHARLES LAURENDEAU, C.R.
AVOCAT EN CHEF DE LA CITÉ.

A Son Honneur le Maire,
HOTEL DE VILLE.

Monsieur le Maire:-

Vous nous demandez si le Conseil peut retourner le budget au Bureau des Commissaires.

La loi dit que le budget peut être approuvé par la majorité des membres présents ou rejeté en bloc par la même majorité, mais il ne peut être amendé que par le vote des deux tiers de tous les membres du Conseil.

Il n'y a aucune disposition spéciale quant au pouvoir du Conseil de retourner le budget au Bureau des Commissaires. Cependant je crois que ce pouvoir appartient au Conseil. Mais dans ce cas si le Bureau des Commissaires ne retourne pas le budget, il deviendra adopté automatiquement après l'expiration des trente jours de sa réception par le Conseil.

Votre dévoué,

Charles Laurendeau

Avocat en Chef de la Cité.-

CL/TF

1874

Autre dossier

Reçu en chef du 12 Oct.

Charles de la Rivière

Le Conseil a approuvé l'engagement pris par le Comptable de la Ville de Montréal de verser à la caisse de la Ville la somme de \$100,000,000 en vue de la construction de la gare de la rue de la Montagne. Le Conseil a également approuvé l'engagement pris par le Comptable de la Ville de Montréal de verser à la caisse de la Ville la somme de \$100,000,000 en vue de la construction de la gare de la rue de la Montagne.

Budget
21 déc. /14

Le Conseil a approuvé l'engagement pris par le Comptable de la Ville de Montréal de verser à la caisse de la Ville la somme de \$100,000,000 en vue de la construction de la gare de la rue de la Montagne.

Comptable de la Ville

Le Comptable de la Ville

MAIRIE DE MONTRÉAL
BUREAU DU COMPTABLE DE LA VILLE



[Faint handwritten notes]

En duplicate

Montréal, 30 décembre 1914.

Messieurs les Echevins et

Messieurs les Commissaires

Je ne crois pas devoir laisser passer l'année qui achève sans vous offrir mes souhaits de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année. Je dois aussi vous remercier de la sympathie et des égards que vous m'avez témoignés depuis que je suis maire de Montréal.

Nous sommes tous appelés par la volonté du peuple à administrer la ville la plus importante du pays, à la diriger dans la voie du progrès. La tâche est lourde mais honorable, et nous devons nous efforcer de mériter la confiance de nos concitoyens et de prouver que les destinées de notre ville sont entre bonnes mains.

Il est vrai que dans l'exercice de nos fonctions nous avons été critiqués sévèrement, bien que notre administration ait été approuvée par la très grande majorité des électeurs. La critique, pour un homme public aux intentions droites, est toujours la bienvenue, et lorsqu'elle est faite sincèrement, elle doit servir à guider nos pas et à nous éclairer dans les démarches importantes que nous avons à faire. Cependant, je regrette de le constater, la critique à laquelle nous avons été en butte depuis un certain temps a pris une

tournure tellement acerbe qu'elle est devenue, dans certains milieux, tout à fait malhonnête. A l'appui de cette affirmation, vous me permettrez de signaler à votre attention les remarques, aussi injustes qu'elles étaient malicieuses, qui ont été faites contre le Conseil au sein d'un corps public de la plus haute importance. Nous ne devons pas, cependant, attacher plus d'importance qu'il n'en faut à cet incident, car j'ai tout lieu de croire que parmi ceux qui nous ont ainsi vilipendés il se trouvait certaines personnes dont les antécédents devraient les engager à se fermer la bouche et à ne pas accuser leur prochain de malhonnêteté.

Nous traversons une crise financière mondiale, mais nous pouvons nous rendre le témoignage que nous avons fait tout ce qui était possible pour soulager la misère publique tant en Europe qu'à Montréal. Le patriotisme et la charité de nos citoyens, sans distinction de nationalité, sont inépuisables; nous en avons eu, une fois de plus, la preuve éclatante.

J'espère que la nouvelle année vous sera plus prospère et plus favorable que celle qui s'en va et qu'elle sera pour ~~notre~~ notre ville comme pour l'univers entier une ère de paix et de bonheur. J'espère aussi que la concorde, l'harmonie et

(3)

décorum ~~régnant~~ régneront dans nos délibérations et
que nous nous entendrons pour que nos assemblées soient
aussi fructueuses et intéressantes que possible et démon-
trent que notre unique ambition est de servir les intérêts
de Montréal au meilleur de notre jugement.

4.0.15
Dumais
21/10/08

21/10/08

vouhairs de O. H.
le Maire

30 dec. / 14

de Montréal au meilleur de notre jugement.
tient que notre unique ambition est de servir les intérêts
aussi fructueuses et intéressantes que possible et démon-
trer que nous entendons pour que nos assemblées soient
décorées ~~XXXXXXXXXX~~ résumeront dans nos délibérations et

RESUME.

L'AFFAIRE AHUNTSIC:

MM. VILLENEUVE ETPELLAND auraient commis l'offense prévue par l'article 161 du Code Criminel.

SHERBROOKE EST.

M. Tremblay a fait tout ce qu'il a pu pour corrompre l'échevin Garceau, mais il n'a pas réussi. M. Tremblay paraît avoir encouru la pénalité imposée par l'article 161 du Code Criminel.

CHAMPAGNE ET CHARETTE.

La conduite de ces deux employés de la Ville ne paraît pas exempte de reproches.

M. PAYETTE.

Infidélité grave envers les intérêts de la Ville.

BOULEVARD ST^S LAURENT

M. l'Abbé Dubois n'a pas sur le sujet de cette transaction les mêmes idées que M. l'Abbé Gauthier au sujet de la vente de son immeuble rue du Champ de Mars.

PROPRIETE LARIN.

Les faits établissent de la part de M. Prénoveau une malversation des mieux caractérisée.

Larin a aussi commis un acte de malversation grave en donnant \$5,000. à M. Robert s'il savait que Robert représentait la Ville.

M. Robert comme agent de la Ville a été infidèle à son mandat et coupable de malversation.

Au Conseil et aux Commissaires à décider s'il y a lieu de prendre contre MM. Larin, Prénoveau et Robert les recours que donne la loi.

INCIDENT GIROUX.

Les accusations portées par Larin contre l'échevin Giroux n'ont pas été prouvées.

STATION DE POMPIERS ET DE POLICE ST^S HENRI.

L'échevin Létourneau a fait un pacte illicite avec M. Bourdon, et à raison de cette convention, tous deux tombent sous les dispositions de l'article 161 du Code Criminel.

AGRANDISSEMENT DE LA FERME D'EPURATION.

Si M. Lamoureux a encouru la pénalité prévue par l'article 161 du Code Criminel, il n'est pas ^{hors} de propos d'attirer l'attention du Conseil sur l'article 1140 du même Code relativement à la prescription des poursuites judiciaires en pareil cas. *M. Carlier est dans le même cas.*

BAIN ET TERRAIN DE JEUX, QUARTIER EMARD.

L'échevin Judge paraît avoir encouru la déqualification de 5 ans décrétée par l'article 5936 des Statuts Refondus, et M. Judge peut être recherché devant un autre tribunal pour avoir fait des déclarations sous serment qui n'étaient pas conformes à la vérité.

M. l'échevin Emard n'a rien fait qui constitue une violation de l'article 5936 des Statuts Refondus.

REFUGE MEURLING.

M. Duquette a commis une indélicatesse envers M. le Commissaire Dupuis, qui lui a été inspirée par son inexpérience et son bon coeur il est à espérer que la leçon qu'il a reçue lui sera salutaire.

BOULEVARD DE L'AQUEDUC.

Rien de répréhensible n'a été prouvé.

RUES STE-ANNE ET DU COLLEGE.

Rien de répréhensible n'a été prouvé contre M. l'échevin Ménard.

AU SUJET DU BUREAU DES COMMISSAIRES. *et du Conseil*

Absolument rien n'a été prouvé contre la bonne foi ou l'honnêteté des Commissaires, *ni contre le Conseil Commune Corps.*

PRIX PAYÉS PAR LA VILLE.

Si la Ville paie cher les propriétés qu'elle achète ceci est attribuable aux dispositions de la Charte et à un enchaînement de circonstances qui sont mentionnées.

La Cité de Montréal devra payer tous les frais de l'enquête, mais M. Etienne Pelland devra payer son procureur et les dépenses de l'interrogatoire et de sténographie de certains témoins.

Bon Honneur le Juge Fortin conclu^t en déclarant que le dossier et la preuve, les mémoires de frais ainsi que le compte détaillé, les frais de l'enquête avec piéces justificatives seront incessamment transmises à l'Hôtel de Ville par le Secrétaire de la Commission.

[Faint handwritten notes or signatures]

Enquête
Résumé

transmises à l'Hôtel de Ville par le Secrétaire de la Commission.
Frais de l'endosage avec pièces justificatives seront intégralement
et la preuve, les mémoires de frais ainsi que le compte détaillé, les

Don Honneur le Juge Fortin conclut en déclarant que le dossier